



Actes du congrès national de l'ANDEV

Accompagner l'engagement
des enfants et des jeunes
pour une implication réelle
dans la vie de la cité : une
démarche nécessaire au cœur
des enjeux éducatifs et sociaux
contemporains.

HÔTEL DE
VILLE DE
MONTPELLIER
4, 5 et 6 **2024**
DÉCEMBRE



Actes du congrès national de l'ANDEV

Accompagner l'engagement
des enfants et des jeunes
pour une implication réelle
dans la vie de la cité : une
démarche nécessaire au cœur
des enjeux sociaux et éducatifs
contemporains

Hôtel de ville de Montpellier,
4, 5 et 6 décembre 2024

2025 Éditions WEKA – 39, boulevard Ornano – F. 93288 Saint-Denis Cedex

Tél. : 01 53 35 16 00 – Fax. : 01 53 35 17 01

Directrice de publication : Nathalie Marthe-Bismuth

Directrice éditoriale : Claire Demunck

Éditrice : Mariam El Habib

Responsable de production : Olivier Lagrange

Chargée de publication : Pascale Roméo

Composition et mise en page : Nord Compo

Impression : ISIPRINT – F. 93120 La Courneuve

Imprimé en UE, 2025

Parution : 2^e trimestre 2025

Tous droits réservés – Reproduction interdite

ISBN 978-2-7337-0812-5



Sommaire

Remerciements.....	9
Ouverture de Rozenn Merrien, présidente de l'ANDEV.....	11
Mot d'accueil de Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole	15
Préface	21
Présentation de Making Waves	23
Chap 1 Tables rondes.....	25
Table ronde 1 – Participation des enfants et des jeunes dans les politiques publiques : enjeux et bénéfices sociologiques.....	25
Table ronde 2 – Évolution de la place des enfants et des jeunes dans l'espace public : entre invisibilisation et ville à hauteur d'enfants	31
Table ronde 3 – Quels leviers de progrès dans les postures des acteurs et actrices éducatives pour favoriser une réelle implication des enfants et des jeunes dans les politiques publiques ?	36
Chap 2 Synthèse des ateliers.....	41
Atelier 1 – Rencontre entre jeunes et adultes autour de l'envie d'agir pour l'environnement	41
Atelier 2 – Les cours végétalisées au service de l'implication et de la reconnexion des enfants à la nature	44

Atelier 3 – Les enfants à besoins particuliers acteurs de leur bien-être à l'école	46
Atelier 4 – Accueillir la parole des enfants et des jeunes : et si c'était d'abord une histoire d'intelligence des corps ?.....	48
Atelier 5 – Gouvernance des conseils municipaux d'enfants et de jeunes : quelle place pour leur parole ?	50
Atelier 6 – Les enfants acteurs de l'aménagement de l'espace : le design au service des usages.....	52
Atelier 7 – Sport scolaire : un exemple d'inclusion et d'engagement actif des jeunes	54
Atelier 8 – Éducation non formelle : des jeunes acteurs et actrices de leur parcours de vie	56
Atelier 9 – Jeunes et citoyenneté : expériences européennes et dynamiques locales	58
Atelier 10 – Baromètre du bien-être : comment évaluer le bien-être des enfants ?.....	60
Atelier 11 – Balade contée à hauteur d'enfants au quartier de la Mosson	62
Atelier 12 – Accompagner l'engagement des enfants et des jeunes pour une implication réelle dans la vie de la cité	64
Atelier 13 – Quand les enfants s'approprient l'espace public : l'aventure collective des terrains d'aventure	66
Atelier 14 – Engagement des filles : pour un monde juste qui fait progresser les droits des filles et l'égalité de genre	68
Atelier 15 – Participation en ruralité : donner la parole et agir ensemble	70
Mots de congressistes	73
Le retour d'expérience des Clownanalystes	75

Discours de Sylviane Giampino, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence et du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)	77
Discours de Véronique Brunet, première adjointe au maire de Montpellier.....	81
Discours de clôture du congrès par Rozenn Merrien, présidente de l'ANDEV	83
Bibliographie	85
Manifeste.....	93



R

emerciements

L'ANDEV, en la personne de Rozenn Merrien, sa présidente, remercie toutes les personnes qui ont contribué par leurs écrits ou interventions à la production de ces actes.

Un grand merci donc :

À Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, et à Véronique Brunet, première adjointe au maire.

À nos intervenant-es.

Aux animateur-rices et rapporteur-es des ateliers et tables rondes.

À l'équipe de la ville de Montpellier, particulièrement Cristel Arouet et Emmanuelle Facq, et plus généralement aux membres des réseaux Sud-Méditerranée et Sud-Ouest Occitanie.

À Sarah Bosquet, journaliste indépendante, pour la rédaction de ces actes.

Aux membres du comité de pilotage du congrès, aux membres de la commission permanente, du conseil d'administration et du bureau de l'ANDEV, pour leurs relectures éclairées.

À Cécile Duportail et Marion Aubert pour la coordination de ces actes écrits.

 Ouverturede Rozenn Merrien,
présidente de l'ANDEV

Un grand merci à la ville de Montpellier et à son maire Michaël Delafosse, pour sa présence et son accueil chaleureux. Merci pour vos mots qui trouveront un écho certain auprès des collègues ici présent-es, et résonneront au regard de leurs enjeux quotidiens. Merci à Véronique Brunet, première adjointe au maire, pour son soutien dans l'organisation de ce congrès à l'intérieur même de l'hôtel de ville ; nous aurons plaisir à y échanger au cours de ces trois jours. Merci aux collègues de la ville de Montpellier pour leur engagement quotidien qui permet la réalisation de ce congrès. Nous ferons ensemble de cet événement une réussite partagée et un souvenir mémorable.

Nous sommes donc ravi-es de vous accueillir pour ce 32^e congrès de l'ANDEV dans cet hôtel de ville, un lieu qui respire l'identité d'une ville innovante et solidaire.

Monsieur le Maire, vous animez un projet politique engagé, vous avez choisi de mettre les enfants au cœur de la vie de la cité. Votre ville, Montpellier, est ainsi le lieu idéal pour mobiliser nos énergies pour renforcer la participation des enfants et des jeunes, leur implication réelle dans la construction des politiques publiques. Au regard des enjeux éducatifs et sociaux contemporains, il y a en effet urgence à construire des perspectives communes apaisantes et réjouissantes, fondées sur l'écoute réelle de la parole des plus jeunes d'entre nous.

Car l'expression des enfants est encore trop largement invisibilisée, marginalisée. S'ils sont des citoyens en construction, des êtres encore incomplets, certains les considèrent parfois avec défiance, jugeant que l'« enfant roi » exercerait sur l'adulte un pouvoir manipulateur. Pourtant, c'est l'inverse qui continue de se produire, les adultes exerçant leur domination sur les enfants et les jeunes. Dès 1924, la Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant puis,

en 1989, la Convention internationale sur les droits de l'enfant (Cide) avec ses 196 pays signataires affirment au niveau international l'obligation d'un changement de paradigme essentiel où l'enfant-objet devient enfant-sujet, sujet de droit à part entière.

Prenons quelques instants pour relire certains des articles de la Cide : son article 1^{er} reconnaît à chaque enfant de moins de 18 ans le droit d'être protégé, profondément respecté et considéré, valorisé dans ses qualités. Son article 2 rappelle que les droits sont garantis à tout enfant, sans discrimination : chaque enfant doit être écouté indépendamment de son genre, de sa nationalité ou de son âge. Son article 3 précise que l'intérêt de l'enfant doit toujours être considéré comme supérieur, préoccupation première des réflexions et des actions publiques...

Pourtant, dans le monde comme en France, un long chemin reste à parcourir pour respecter ces droits affirmés par la Cide :

- le droit à l'éducation : par exemple, 15 000 enfants à Mayotte ne sont pas scolarisés ;
- le droit à la sécurité : sur notre territoire, 40 000 enfants sont sans logement, 3 000 vivent dans la rue ;
- le droit à la protection pour les « mineur-es isolé-es », pour les 400 000 enfants suivis par la protection de l'enfance, sans moyens et prises en charge adaptés, ou encore les 160 000 enfants qui sont victimes de violences sexuelles chaque année en France.

Engagement et mobilisation marquent le quotidien des acteurs et actrices de l'éducation pour faire reconnaître et valoir ces droits fondamentaux pour toutes et tous.

Venons-en à l'article 12 de la Cide, qui affirme et reconnaît le droit à la participation et à la consultation dès le plus jeune âge. En France, l'enfant est pleinement reconnu comme citoyen à 18 ans avec l'exercice du droit de vote. Mais alors que la politique régit la vie et le quotidien des enfants, leur opinion, leur expression ne sont pas entendues avant cela. L'enfant est le seul expert de son expérience de vie. La participation des jeunes serait-elle alors une idée radicale, révolutionnaire ? En tout cas, ce n'est pas une ambition novatrice – il suffit de relire les pédagogues de l'éducation nouvelle comme le Polonais Janusz Korczak (1878-1942), qui reconnaissait tous les enfants comme des sujets de droit, avec une opinion et le droit de l'exprimer.

Les politiques engagées par les collectivités démontrent qu'il n'est pas si difficile de demander leur avis aux enfants, avec de nombreuses démarches mises en place sur les temps de loisirs et sur le temps scolaire : les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes, les conseils de vie citoyenne, collégienne,

lycéenne, ou encore les élections de délégué-es et les comités d'usager·ères pour n'en citer que quelques-un-es. Reconnaître leurs capacités, les écouter réellement, leur donner du pouvoir d'agir par cette faculté de penser illumine nos pratiques professionnelles, enrichit et éclaire les projets. En remettant en cause les rapports de domination traditionnels des adultes envers les plus jeunes, notre propre posture est interrogée, parfois bousculée en laissant place au débat, à la contradiction, à une joyeuse et audacieuse remise en cause partagée. Co-construire avec les enfants et les jeunes suppose d'aborder la relation avec le filtre positif de la confiance.

« *Les idées des petit-es ne sont en vérité pas de petites idées.* » La volonté exprimée d'engagement des jeunes est revigorante et source d'espoir, à la hauteur des enjeux à porter collectivement face à l'urgence de la transition écologique et sociale, des inégalités et incertitudes de tous ordres, ferment d'une anxiété généralisée. Pour inventer avec elles et eux ces réponses différentes, ces solutions encore inexplorées, animons au niveau local des réflexions collectives sur les politiques de l'enfance et de la jeunesse, osons transformer ensemble l'école pour répondre aux enjeux de demain. Prenons aussi le temps de parler avec les enfants et les jeunes de la construction et de l'élaboration de l'ensemble des politiques publiques. Donnons crédibilité et légitimité à leur parole. Construisons ainsi une éducation populaire et inclusive, comme à Montpellier, à hauteur d'enfants, ancrage de nos politiques éducatives locales, au bénéfice de toutes et tous.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon congrès 2024, des réflexions riches, réjouissantes et énergisantes.

Mot d'accueil

de Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole

Bonjour à toutes et à tous,

Madame la présidente, je suis très heureux de vous saluer, de saluer toutes et tous les membres de l'ANDEV, et de vous accueillir en ma qualité de maire de Montpellier et de président de la métropole, aux côtés de Véronique Brunet, première adjointe, déléguée à la ville éducative, à la réussite éducative, à l'administration générale et au quartier Mosson/Celleneuve, et des services qui sont à la fois très mobilisés pour accueillir cet événement et, je dois le dire, très fiers.

Bienvenue à Montpellier pour ce congrès de l'ANDEV, vous allez travailler ici même. Ce soir, vous allez je crois découvrir notre musée des Beaux-Arts, le musée Fabre. Demain, une soirée conviviale se tiendra à la Halle Tropisme, un lieu assez incroyable : cette ancienne caserne, désaffectée depuis 2008, est devenue un lieu d'urbanisme transitoire et de vitalité culturelle, associative et citoyenne de notre ville. Il s'y tenait d'ailleurs la semaine dernière le formidable festival *À hauteur d'enfants* avec le réseau Radio France et le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi), dont nous sommes partenaires.

Vous découvrirez une ville où l'espace public, ce lieu du commun, joue un rôle structurant, c'est un lieu pour les enfants, j'en dirai quelques mots. Je suis très heureux que Thierry Paquot, un des grands chercheurs sur le sujet, intervienne dans vos travaux. Vous verrez aussi une ville qui, pour les

500 000 habitants de sa métropole, a rendu les transports en commun gratuits. Vous prendrez peut-être le tram, dont les rames sont des œuvres d'art signées par Gérard Garouste, Mattia Bonetti et Christian Lacroix, et la cinquième ligne de tramway par l'artiste camerounais Barthélémy Toguo.

Vous verrez aussi beaucoup de chantiers, toute la ville est en travaux ! Parce que justement nous aménageons, nous développons, nous construisons cet espace important, celui de la ville. Ici, vous l'avez compris, on tente de donner pleine force à la décentralisation, au pouvoir qu'ont les maires pour *faire*. Je suis très heureux de vous recevoir ici, dans l'enceinte même de l'hôtel de ville plutôt qu'au palais des congrès ; c'est un très beau choix, Madame la Présidente, que de se tenir ensemble au cœur de la maison du sujet dont nous traitons, dont vous traitez : les questions d'éducation.

Fort heureusement, entre 1982 et 2024, le monde a bien changé dans la relation entre les collectivités territoriales et l'État, l'institution Éducation nationale, dont Mme la Ministre dira un mot tout à l'heure. En tant que collectivité, nous ne sommes plus seulement les opérateurs du bâti scolaire et du personnel nécessaire à son fonctionnement. En tout cas, si des maires en sont encore là, je les invite à bouger ! Ici, les élu-es en charge des politiques éducatives, comme celles et ceux avec qui vous travaillez, veulent aller plus loin. Être résolument partenaires de la communauté enseignante, des professeurs serviteurs de la République, dépositaires du savoir et de l'émancipation pour essayer de les accompagner dans leurs missions. Aujourd'hui, nous sommes des partenaires sur des axes éducatifs indispensables. Jamais les Jeux olympiques n'auraient pu se vivre dans toutes les écoles de France si les collectivités territoriales n'avaient pas travaillé avec l'institution scolaire ; les professeurs ne pourraient pas aller à la découverte d'environnements culturels et patrimoniaux si les collectivités locales n'étaient pas au rendez-vous. Les familles ne pourraient pas être soutenues dans leur activité professionnelle ou leur recherche d'emploi sans une mobilisation des collectivités sur les enjeux du périscolaire. Jamais la loi de 2005 sur le handicap n'aurait pu être appliquée sans une mobilisation de moyens pour adapter le bâtimentaire, pour accompagner les enfants en situation de handicap et parfois pallier les carences de l'État sur ce sujet, notamment la question des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

Je vous invite, je nous invite, à revendiquer cette place de partenaires. Cela me semble indispensable de l'affirmer pour la réussite de nos enfants, et pour l'avenir. Partenaires dans ce cadre, mais peut-être encore plus largement face aux enjeux de société. Et je vous parle en connaissance de cause, car j'ai deux casquettes, celle d'un élu de la République, mais aussi celle d'un professeur d'histoire-géographie encore en exercice. L'institution scolaire est frappée aujourd'hui de grandes tensions, notamment celle du séparatisme social, où la question de la mixité sociale, de la capacité à faire vivre ensemble des enfants dans un même lieu est remise en question ou plutôt

mise à l'épreuve. Et ici, j'ai la conviction que les élu-es locaux-les, les services d'éducation peuvent jouer un rôle déterminant dans ce combat éminemment républicain de la mixité sociale.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples : la manière dont nous définissons une carte scolaire, dont nous choisissons le lieu d'implantation d'une école, peut être décisive dans la construction des stratégies d'évitement scolaire ou de réussite des cartes scolaires. Dans le cadre du congrès, vous irez découvrir le quartier de la Mosson qui fait l'objet d'une très grande rénovation urbaine. Là, nous avons mis fin à un vieux mythe – pour un professeur d'histoire-géographie très III^e République comme moi – qui est de dire que l'école doit être au cœur du quartier. Nous avons fait le choix de construire nos écoles en lisière des quartiers pour que le maire actuel et les maires futur-es puissent construire une carte scolaire qui garantisse la mixité.

Il faut aussi travailler sur la confiance entre les familles et l'institution scolaire. Il faut travailler à la renommée de nos écoles, se tenir aux côtés de l'institution scolaire, du corps enseignant, des personnels des collectivités, pour dire tout ce qui s'y fait de positif. Cette année, nous avons ainsi décidé de lancer un portail pour travailler sur la réputation de chacune de nos écoles. Et ceci afin que les parents, s'ils font une petite recherche numérique sur l'école où leurs enfants sont scolarisés, n'accèdent pas uniquement aux pages évoquant tel fait divers ou tel accident, mais découvrent l'ampleur de tous les projets qui y sont menés, par exemple avec de belles photos de la fête de l'école ou la présentation d'un projet d'accompagnement à la lecture.

Prendre soin de l'école, c'est d'abord prendre soin des enfants. Mais pour un maire, prendre soin de l'école, c'est aussi prendre soin de sa ville. Dans ses travaux, l'ANDEV développe une approche dans laquelle Montpellier s'est engagée : penser la ville à hauteur d'enfants, penser l'école et autour de l'école et, plus largement, penser l'enfant dans la ville. Dans l'espace d'accueil du congrès, vous trouverez le stand d'une librairie formidable, une librairie coopérative : La Cavale. Et vous pourrez vous y procurer l'ouvrage dont je vais vous parler. Philippe Meirieu a quelques amis ici. Un jour, il fait un petit tweet disant : « Formidable, les éditions Parenthèses ont enfin publié le livre de Francesco Tonucci : *La Ville des enfants*. »

À l'époque, j'étais un obscur conseiller municipal d'opposition dans cette maison, et me procurer ce livre a été pour moi une vraie révélation, une vraie découverte : Tonucci, sociologue italien, y abordait la façon dont diverses villes du monde ont cherché à se penser pour les enfants. Quand j'ai été élu maire, j'ai offert ce livre à tous les membres de mon équipe et leur ai dit : « *C'est là, c'est le chemin que nous voulons pour Montpellier.* » Parce qu'il faut reconnaître que, de façon générale, les villes ont pris aujourd'hui un chemin effrayant pour les enfants. Les expressions « chemin de l'école » ou « école buissonnière », pourtant dans notre registre de langue, ont quelque

peu perdu de leur sens. Aujourd'hui, le chemin de l'école – même si dans certaines villes les choses changent – reste un chemin en bagnole. L'imaginaire des enfants se façonne à travers les tensions des coups de klaxon ou d'éjections brutales devant le portail... Je crois profondément que nous devons nous occuper de ceux qui ne votent pas – certes, pour un-e maire, pour un-e élu-e, c'est risqué... Je crois qu'il faut s'occuper des enfants.

Nous avons tenté, à Montpellier, une approche de la ville à hauteur d'enfants. Reconquérir les espaces pour que, devant l'école, on joue au ballon, on invente un espace de jeux, un lieu ludique. D'autres villes font cela, et c'est merveilleux de retrouver un espace public dans lequel l'enfant se sent en sécurité. Tout à l'heure, en allant au musée Fabre, vous passerez sur l'esplanade. Tout l'été, les enfants y ont joué dans les jets d'eau. Cette place était pourtant auparavant un lieu hostile, un espace de deal et de narcotrafic, un lieu de peur où les gens n'osaient pas aller. Elle est devenue un lieu de joie et de bonheur où les personnes âgées s'asseyent sur les bancs et regardent jouer les enfants. Penser aux enfants dans la ville me semble un enjeu majeur. Nous constatons tous les jours que partout où nous avons piétonnisé autour des écoles, partout où nous avons désimperméabilisé et aménagé un parvis aux écoliers, nous avons largement contribué à rendre le climat scolaire plus propice, plus favorable. Cela nécessite de faire ce que nous avons fait à Montpellier : aligner tout le monde, parce que l'ingénieur voirie ne voit pas forcément ce que signifie « à hauteur d'enfants ». Il faut faire bouger nos services publics et nos organisations pour qu'ils répondent à une commande politique : « penser la ville pour un petit garçon, ou une petite fille de 7 ans », et ce, à tous les niveaux.

Si nous commençons à penser ainsi, nous abordons différemment les aires de jeux, les espaces publics, l'accès aux lieux que fréquentent les enfants. Je vous invite à consulter cette brochure, *Montpellier à hauteur d'enfants*. Les fonctionnaires territoriaux·les de Montpellier mènent elles et eux aussi des concertations démocratiques avec les enfants sur la façon dont on aménage la ville, l'espace. C'est quelque chose que nous expérimentons, et je n'ai pas la prétention de dire que tout marche, que tout fonctionne. Mais je pense que si vous parvenez à convaincre vos élu·es, si nous, décideurs publics, et plus largement la communauté des citoyen·nes, sommes capables de nous dire que nous pensons la ville pour les enfants, alors nous la pensons pour tous. Car là où un enfant peut aller, le nonagénaire ou la centenaire peut aller, la personne en situation de handicap peut aller. L'espoir, ce sont les enfants.

Par conséquent, je crois profondément que les villes ont un rôle bien plus grand à jouer que celui que leur a donné la loi de décentralisation de 1982. Je pense que nous devons être profondément innovant·es sur ces sujets. Expérimenter, avec les risques de se tromper. Voilà, Madame la Présidente, quelques mots un peu libres sur l'école. J'ai quitté le propos initialement

prévu, parler du grand plan école de Montpellier, de sobriété énergétique, du confort des personnels et des difficultés des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) accrues par la réforme des retraites, de la pénibilité, des sujets qu'il faut évidemment savoir traiter. J'ai choisi de tenir ce propos parce que vous êtes des fonctionnaires territoriaux·les et je vous parle à la fois comme fonctionnaire d'État et comme maire.

Je me rends compte à quel point, chaque jour, dans un moment où les gens se désespèrent de la démocratie, l'action publique locale peut recréer des chemins de confiance. Quand on voit des parents d'élèves qui ne font plus la fête de l'école à l'intérieur de la cour, mais devant l'école, sur le nouveau parvis aux écoliers, et qui invitent tout le quartier à se retrouver, on sent que l'on a changé une forme d'état du monde. Et qu'on apporte une réponse, l'expérience vécue du vivre-ensemble, à celles et ceux qui opposent les un·es et les autres, en fonction de leur couleur de peau ou de leur religion.

Je vous souhaite donc de très bons travaux lors de ce congrès de l'ANDEV. J'espère que Montpellier sera pour vous un congrès de référence, comme tous d'ailleurs, et que vos échanges seront féconds. Je veux vraiment vous le dire, on est très fier·ères avec Véronique Brunet et mon ancienne première adjointe, Fanny Dombre-Coste, qui est devenue députée, et on vit comme une reconnaissance de vous recevoir. Ça met du vent dans les voiles et nous en avons sacrément besoin. Mais quand on voit les enfants, ça donne envie de se battre.

Très bon congrès à tous et à toutes, bienvenue à Montpellier.



Préface

Alors que la voix des enfants et des jeunes est souvent reléguée au second plan, marginalisée, il est temps de se demander quel rôle ils et elles peuvent véritablement jouer dans l'espace public et de questionner leurs attentes et place dans la vie de la cité.

Même si la volonté de nombreux-ses acteur-rices de l'éducation est réelle concernant cette intention, les défis d'aujourd'hui nous obligent à adopter une approche plus authentique et inclusive de l'implication des enfants et des jeunes dans la construction des politiques publiques. Il est effectivement devenu crucial de reconnaître leur expertise d'usage, de valoriser leur pouvoir d'agir et de collaborer avec elles et eux de manière effective.

Comme nous le rappellent les principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide), qui reconnaît les enfants comme des sujets de droit à part entière, nous devons nous interroger sur la manière dont nous pouvons mieux intégrer leurs perspectives et leurs aspirations dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques.

D'autant plus que les jeunes expriment aujourd'hui une volonté croissante de s'engager pour des enjeux tels que l'égalité ou le développement durable, et qu'il est paradoxal de constater que la société tend parfois à invisibiliser ou à contrôler leur présence dans l'espace public. Comment concilier alors cette apparente contradiction et créer un environnement où les jeunes se sentent non seulement autorisé-es, mais aussi encouragé-es à s'exprimer et à agir pour façonner leur avenir ?

Ce changement de perspective est d'autant plus crucial face aux enjeux pressants de la transition écologique et sociale. L'engagement des jeunes dans la lutte contre le changement climatique et les inégalités sociales offre des pistes précieuses pour répondre à ces défis urgents et complexes, sans réponse efficace à ce jour.

Si des progrès ont été réalisés dans le cadre scolaire et au sein de l'éducation populaire pour favoriser la participation des enfants et des jeunes, il reste des chemins à explorer pour intégrer pleinement leurs voix dans l'élaboration des politiques publiques, afin qu'elles soient réellement attentives à leurs aspirations et espoirs.

Pour son 32^e congrès, l'ANDEV ambitionne donc de partager les opportunités, initiatives novatrices et expériences inspirantes liées à l'implication des enfants et des jeunes dans les politiques publiques. Ce sera également l'occasion d'appréhender les moyens de surmonter les obstacles qui entravent leur participation, qu'ils soient d'ordre juridique, social ou culturel.

Avec lucidité et inventivité, il s'agira, entre autres, de questionner la création d'espaces où la parole des enfants et des jeunes serait véritablement entendue et prise en compte, au-delà du simple acte de consultation :

- Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils les enfants et adolescent-es que nous étions nous-mêmes et que nous invoquons pour parler à leur place ?
- Comment pouvons-nous aller au-delà des structures traditionnelles de participation pour garantir que tous les enfants et jeunes, y compris celles et ceux qui en sont souvent exclu-es, puissent contribuer activement à façonner leur communauté ?
- Au sein d'une société où la parole des adultes prédomine, dans quelle mesure cette approche nécessite-t-elle une remise en question des rapports traditionnels de domination entre adultes et jeunes, ainsi qu'un ajustement de nos postures professionnelles liées à nos conceptions de l'éducation ?

En fin de compte, il s'agit de repenser notre rapport à l'enfance et à la jeunesse pour construire une société plus inclusive et participative, où chaque individu a la possibilité de contribuer activement à façonner son avenir et celui de la société.

Alors que la nécessité impérieuse de reconnaître et de valoriser la voix des enfants et des jeunes dans la sphère publique se trouve au cœur des enjeux contemporains, ce congrès 2024 de l'ANDEV offre une formidable opportunité pour réfléchir ensemble à ces enjeux cruciaux, et explorer des solutions innovantes pour construire une cité où la voix de chacune et chacun compte, quels que soient son âge, son genre ou son origine sociale.

Présentation de Making Waves

Pour retrouver une trace sonore du congrès, téléchargez les podcasts de Making Waves.

L'association Making Waves est née de la rencontre de réalisateur·rices radio, de journalistes, d'universitaires et de travailleur·ses sociaux·ales, dans l'optique d'offrir des espaces de dialogue, de création et de transmission pour toutes et tous, *via* la radio et le podcast.

Par ses actions, Making Waves vise à favoriser l'émancipation des individus par l'information, le dialogue et la création, et à lutter contre l'isolement et l'exclusion, pour des populations en difficulté, exclues ou sous-représentées, en France et dans le monde.

Retrouvez ici l'ensemble des podcasts réalisés par Making Waves lors du congrès de l'ANDEV et en amont : <https://feeds.transistor.fm/accompagner-l-engagement-des-enfants-et-des-jeunes-pour-une-implication-reelle-dans-la-vie-de-la-cite>



Vous pouvez également flasher les QR codes associés aux conférences et aux ateliers.

1

Tables rondes

Table ronde 1 – Participation des enfants et des jeunes dans les politiques publiques : enjeux et bénéfices sociologiques

■ Intervenant-e-s

- Élodie Faisca, ingénieure de recherche à l'université Paris Nanterre
- Laurent Lardeux, sociologue à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep)
- Antoine Rochart, chargé de la participation citoyenne des enfants et des jeunes pour les communes de Lille et d'Hellemmes

■ Animateur

- Gabriel Fraga, directeur général adjoint de la ville de Juvisy-sur-Orge et vice-président de l'ANDEV

COMBATTRE LES IDÉES REÇUES SUR LES JEUNESSES

Pour décrire les évolutions de l'engagement des jeunes, le sociologue Laurent Lardeux s'est appuyé sur l'enquête européenne sur les valeurs (*European Values Study*, EVS), une étude statistique qui permet une mise en contexte démographique et sociologique du poids politique des jeunes. Dans la société française, la part des jeunes est en baisse sensible : ils étaient 12,8 millions en 1985 et 11,9 millions en 2023 – pour représenter, *a priori*, 16 % de la population française en 2050.

À la suite de travaux menés avec Vincent Tiberj¹, Laurent Lardeux s'est appuyé sur les constats de l'enquête EVS pour déconstruire plusieurs idées reçues sur les jeunes. Un premier cliché, souvent relayé dans les discours médiatiques, décrit les jeunes comme moins impliqués dans le monde du travail que leurs aînés. Or, « *ce sont plutôt les conditions d'accès au travail qui sont plus difficiles aujourd'hui qu'hier* », a souligné le chercheur. Les chiffres démontrent en effet l'augmentation du taux de précarité (la part d'emplois en CDD ou en intérim dans une population donnée) des jeunes au rythme des crises économiques. Proche de 18 % en 1983, il est depuis en hausse continue. En 2019, 53 % des jeunes sont précaires à leur entrée sur le marché du travail. Les statistiques rappellent aussi que l'obtention d'un diplôme reste un facteur protecteur. À la fin des quatre premières années de leur vie professionnelle, les jeunes qui ont obtenu un diplôme sont seulement 9,8 % à être au chômage, contre 45 % pour les autres. En bref, « il n'y a pas une, mais des jeunes », dont le rapport au travail varie selon l'accès à l'emploi, mais surtout selon l'origine sociale et géographique.

Autre contrevérité majeure à battre en brèche : les jeunes auraient un rapport à la politique et un niveau de participation différents de ceux des adultes. Les 18-29 ans seraient une génération « à part » du point de vue de l'engagement. L'étude de leurs comportements démontre pourtant qu'ils et elles sont proches des catégories d'âges intermédiaires (les personnes entre 30 et 60 ans). Pour Laurent Lardeux, l'évolution des modalités de la participation politique n'est pas tant un effet d'âge que de génération : « *Celles et ceux qui étaient défiant-es envers les institutions le sont restés-es en vieillissant.* » D'après l'enquête EVS, la dernière décennie a en revanche vu apparaître des citoyens davantage critiques, qui interpellent les décideurs et veulent intervenir plus directement dans les affaires de la cité.

Il est donc important de se rappeler que la participation politique, aujourd'hui comme hier, ne peut se résumer à la participation électorale. Les données issues de l'enquête EVS permettent de dresser une typologie de quatre catégories de comportements vis-à-vis du politique : les « électeurs et électrices », les « protestataires », les « polyparticipant-es » (qui manifestent autant qu'ils et elles votent) et les « non-participant-es », qu'on observe de façon importante chez les jeunes. « *Quand elle est non-participante, il y a un risque pour la jeunesse de disparaître des radars de la vie politique, des programmes des candidat-es et des élu-es. D'être moins prise en compte, parce que cela devient moins rentable politiquement pour les politiques* », s'est inquiété Laurent Lardeux. Un risque qui concernerait notamment les jeunes les moins diplômées et d'origine populaire – dont les conditions matérielles de vie impliquent autant un regard précieux sur les problématiques sociales qu'un grand intérêt au changement.

1 Laurent Lardeux et Vincent Tiberj (dir.), *Génération désenchantées ? Jeunes et démocratie*, Paris, La Documentation française, 2021.

Des années 1990 à 2018, les enquêtes longitudinales montrent par ailleurs une grande stabilité de l'engagement associatif à travers les générations. Les jeunes ont tendance à adhérer et participer autant que les autres catégories d'âge à la vie des associations. Une tendance qui augmente avec l'insertion sociale et les résultats scolaires : niveau de diplômes et niveau de participation sont corrélés. En revanche, les jeunes sont moins représentés dans les conseils d'administration et les présidences d'associations.

Le phénomène de vieillissement de ces structures entraîne une réelle problématique de renouvellement des conseils d'administration. « *Beaucoup de jeunes se tournent aujourd'hui vers les collectifs, aux modes de fonctionnement plus horizontaux, avec des prises de décisions collégiales* », a observé Laurent Lardeux dans son enquête sur les activistes des mouvements du climat². Les chiffres le démontrent : la jeunesse, davantage éduquée que celle des années 1970-1980, est engagée, elle a un désir d'implication et de pouvoir de décision. « *On ne peut plus "la lui faire à l'envers", car cette jeunesse attend des résultats*. » Pour le sociologue, les représentations erronées d'une jeunesse « *mal mobilisée* » seraient donc le fruit d'un point de vue « *adulto-centré* ».

PRÉPARER LES ENFANTS ET LES JEUNES À UNE PARTICIPATION ACTIVE

Reste que la participation active des enfants aux politiques locales ne se décrète pas : elle est le fruit d'un travail d'apprentissage, de transmission et de formation – autant d'étapes nécessaires pour construire des projets qui les associent réellement aux politiques locales. Pour la chercheuse Élodie Faisca, la démarche nécessite de questionner au préalable les différentes significations attribuées au terme « participation ». Et de s'interroger sur les modalités de la participation des jeunes, son évolution : un processus qui implique de se décaler pour comprendre d'où ils et elles parlent. Les témoignages d'enfants qu'elle a recueillis au cours de ses recherches dessinent une définition claire : la participation revient à pouvoir contribuer à toutes les décisions qui les concernent. Les résultats des études de terrain partagés par la chercheuse permettent d'entrevoir deux axes d'amélioration prioritaires pour faciliter la participation des enfants : changer notre regard d'adulte sur eux et améliorer leur accès à l'information.

Le plus souvent, lorsqu'ils et elles ont connaissance d'un projet (d'aménagement urbain, par exemple) mené dans leur école ou leur ville, les enfants et les jeunes ont envie d'y participer – sans savoir toujours comment s'y prendre. À l'aune des entretiens menés par Élodie Faisca, on constate que la culture politique traditionnelle leur donne l'impression que leur place n'est pas dans les espaces de décision et de pouvoir, réservés aux « discussions

2 Laurent Lardeux, *Les Jeunes Activistes dans le(s) mouvement(s) climat*, Paris, Injep, 2023.

d'adultes ». Les enfants et les jeunes sont donc imprégné-es d'une forme d'adultocratie, une croyance que les adultes seraient davantage capables, supérieur-es.

Les études qualitatives montrent également le poids des injonctions paradoxales qui pèsent sur les enfants : il faudrait participer mais rester à sa place, s'exprimer mais sans réellement donner son avis, etc. Dans les enquêtes, les enfants décrivent les espaces de « non-participation » auxquels ils sont confrontés, leur conscience des ressorts de la communication politique – et de la tendance de certain-es responsables politiques à les instrumentaliser avec des consultations symboliques. Lorsqu'ils et elles ont accès à l'information et sont consulté-es, les enfants et les jeunes sont encore trop rarement écouté-es. En cause : des dispositifs mal conçus, où les jeunes ont un rôle superficiel, mais surtout la difficulté de la société à repenser les relations entre adultes et enfants.

Pour Élodie Faisca, le constat du déficit d'informations délivré aux jeunes implique de se poser des questions très concrètes sur les processus de participation et leur organisation. Les premiers et premières concerné-es expriment par exemple le besoin d'être informé-es des décisions qui vont se prendre en amont – et pas seulement après la bataille. *« Avant d'entreprendre un projet, il faudrait se demander : est-ce que l'information est disponible, accessible ? Comment, et pour qui ? Quelles sont les personnes avec lesquelles je vais pouvoir construire cette participation ? »*

« Pour que ces relations de collaboration soient basées sur de la confiance, elles ne doivent pas changer tous les quatre matins », a encore explicité la chercheuse. D'après une consultation nationale des 6-18 ans menée en 2024 par l'Unicef France sur 22 000 enfants, la qualité de ces relations peut largement être améliorée : seulement 23 % des enfants consultés ont osé parler à un-e adulte ou un-e psychologue de leurs angoisses et de leurs problèmes de santé mentale ; 49 % n'ont jamais donné leur avis sur une série de thèmes qui les concernent. Pourtant, *« la possibilité d'être entendu-e quand on a besoin de quelque chose est nécessaire au bon développement humain »,* a rappelé Élodie Faisca.

Un point concret à mettre à l'étude avec les enfants : la question de la temporalité entre la consultation et la mise en œuvre opérationnelle des projets. *« Il faut se poser cette question : que voulons-nous faire et combien de temps avons-nous pour le faire ? Mais ce n'est pas tout : avons-nous la possibilité de créer et maintenir un mouvement dans les projets de service et d'institution ? »* a appuyé la chercheuse. *« Sommes-nous prêt-e-s à ce que le point de vue des enfants devienne le point de départ d'une décision ? »* a-t-elle résumé. Les enfants et les jeunes sont prêts à s'investir. Un changement de perspective implique de ne plus se concentrer sur le vote majoritaire, mais de banaliser des processus de décision plus horizontaux. Pour favoriser

la diversité des profils dans les conseils de vie scolaire et les conseils municipaux de jeunesse, plusieurs communes expérimentent déjà des protocoles et des outils novateurs.

RETOUR D'UNE EXPÉRIENCE DE TERRAIN : DES STRATÉGIES POUR IMPLIQUER DES JEUNES

Expert du sujet, Antoine Rochart est revenu sur l'expérience du conseil hellemmois de la jeunesse, qui ambitionnait de faire de l'assemblée plénière un lieu de dialogue et de véritable échange. De fait, l'expérience a permis d'intégrer les enfants dans les processus décisionnels. *« Nous avons dû faire exploser les protocoles qui empêchaient la parole des enfants et changer la posture de l'adulte. »* En amont de chaque session, Antoine Rochart se déplace dans chaque classe pour présenter le conseil d'enfants et ses objectifs aux premiers et premières concerné-es. Un précieux et nécessaire temps de consultation est investi pour recueillir la parole de celles et ceux qui ne sont pas intéressé-es par la participation à ce conseil.

Divisé en groupes de travail thématiques, le conseil a vu en quelques mois sa dynamique transformée : les adjoint-es, qui travaillent désormais avec les enfants sur leurs propositions, sont passé-es de la figure d'autorité à celle de conseiller-ères. *« Je prépare les outils d'animation, mais ensuite je disparaîs au moment de l'échange. Dès la première session, les élu-es ont joué le jeu : enfants et adultes ont trié ensemble les idées soumises (les "faisables", les "infaisables", les "souhaitables"), puis ont négocié ensemble des pistes d'actions. Les élu-es ont pu expliquer ce qui relevait ou pas de la compétence de la commune »,* a raconté Antoine Rochart. Depuis, un tableau est utilisé en grille de lecture pour valider les projets à travers un ensemble de critères politiques et techniques visant à protéger la parole des enfants.

Pour le chargé de mission, l'effet bénéfique de l'engagement des enfants sur la vie de la collectivité est palpable sur le terrain : *« Quand les enfants et les jeunes sont impliqués dès le début d'un projet, cela génère plus d'efficacité et un gain de temps de travail pour les agents »,* des solutions techniques et des savoirs pratiques émergeant alors. À Hellemmes, un projet de skatepark a été complètement co-construit avec les jeunes : 700 collégien-nes sur 1 200 ont répondu à la consultation, lancée dans le cadre d'un budget participatif. Le chantier a démarré la semaine qui a suivi la consultation. *« Plusieurs jeunes se sont impliqués sur des visites de chantier, en position d'expertise. Les adultes avaient alors un rôle de conseil »,* s'est réjoui Antoine Rochart.

Le chantier a été réalisé en un an – contre une moyenne de plusieurs années pour des projets similaires. Symbole fort de la réussite : l'inauguration du skatepark a été marquée par une forte mobilisation des jeunes. Un exemple qui rappelle l'importance d'un réel engagement sur la temporalité de ces projets.

« Dans la vie des enfants et des jeunes, cinq années passent trop vite. Pour les impliquer, il faut du concret avant », a pointé Antoine Rochart, qui travaille désormais avec les jeunes sur l'offre culturelle de la commune. « Les interroger est devenu un réflexe : on se rend compte que la salle de cinéma est pleine si on leur a demandé quel film ils voulaient regarder », a-t-il résumé.

Pour Laurent Lardeux, interroger les dynamiques sociales nécessaires à une réelle participation aux politiques publiques revient à se poser la question de la mixité sociale : « Chaque jeune doit se sentir autorisé-e et légitime à participer aux décisions. Or, ce sentiment est très inégalement distribué selon les classes sociales », a-t-il constaté. Comment faire pour que les jeunes issus de milieux ruraux, de quartiers prioritaires et que les moins diplômé-es participent ? Pour que leurs aspirations ne soient pas étouffées par les cadres institutionnels rigides et mal conçus, par la vision hégémonique des adultes ?

Dans certains mouvements sociaux, comme les mouvements pour le climat, des solutions et des outils pour accroître leur participation et leur poids politiques existent déjà. « Une réelle réflexion est menée pour capter les personnes qui ne vivent pas dans les centres urbains et ne se sentent pas légitimes à militer sur les questions d'écologie », a constaté Laurent Lardeux. Au-delà de l'engagement des jeunes, la question de la participation appelle une rénovation globale de nos modes de gouvernance pour impliquer les personnes minorisées. Une transformation culturelle et institutionnelle est nécessaire pour créer des espaces où leurs voix puissent peser, enrichir les politiques publiques et les rendre plus pertinentes.



Table ronde 2 – Évolution de la place des enfants et des jeunes dans l'espace public : entre invisibilisation et ville à hauteur d'enfants

■ Intervenant-e-s

- Madeleine Masse, architecte urbaniste et fondatrice de l'atelier Soil
- Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, auteur de *La Ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières* (2015) et *Pays de l'enfance* (2022)

■ Animatrice

- Joséphine Bussière, designeuse de services à la direction des affaires scolaires de la ville de Paris

Dans les villes contemporaines, les enfants sont de moins en moins visibles. Du domicile à l'univers scolaire, ils sont souvent relégués dans des espaces peu ludiques et à l'écart de la vie urbaine. Depuis quelques années, certaines collectivités tentent pourtant de se transformer à partir de leur regard. Les associer à ce processus implique de se questionner sur la place que nous souhaitons accorder aux enfants et aux jeunes dans nos villes et sur les liens qu'ils et elles entretiennent avec leur environnement. Comment réinventer le partage des espaces publics en tenant compte de leurs besoins spécifiques ? Comment les impliquer dans la conception de leur environnement quotidien en intégrant la dimension de la transition écologique ? Pour commencer à répondre à ces questions, cette table ronde a fait dialoguer les réflexions et les expériences de deux spécialistes de la ville à hauteur d'enfants, Madeleine Masse et Thierry Paquot.

REPENSER L'ESPACE PUBLIC POUR INVENTER DES VILLES INCLUSIVES

En introduction, Thierry Paquot est revenu sur l'histoire de la notion d'« espace public », popularisée dans les années 1960 par Jürgen Habermas, qui désigne en philosophie politique le lieu du débat. Ce dernier a étudié la période du ^{xvii} siècle, moment où les opinions privées se sont amplifiées et sont sorties de leur contexte par le biais des journaux, cafés, salons. Pour Habermas, les opinions individuelles sont devenues une opinion publique en s'agrégeant – une

vision de l'espace public qui n'incluait alors ni les ouvriers, ni les femmes, ni les enfants. Dans les discours politiques, le concept est utilisé de la manière dont on le connaît aujourd'hui (un lieu ouvert à tous et gratuit) depuis les années 1970. *« Il est intéressant d'observer que cette expression n'existe pas en russe, en japonais ou dans la plupart des langues africaines, a remarqué Thierry Paquot. Chez nous, ce concept est juridicisé, mais cette opposition binaire à l'espace privé ne permet pas de décrire tous les lieux. Le centre commercial, par exemple : c'est un espace public qui est une propriété privée. À l'inverse, on assiste dans certaines villes à la multiplication des rues et des résidences privées, dans la filiation des gated communities, comme à Marseille. »*

Pour réfléchir à la place des enfants dans nos villes, Thierry Paquot préfère parler d'« espace urbain » ou de « lieu ». Il préconise aussi, à la place du verbe « aménager », l'usage du terme « ménager », pour rappeler la nécessité de prendre soin des gens, des choses et des lieux. *« Je vois avec plaisir que les élu-es et les architectes utilisent ce terme, grâce au concept de care venu des États-Unis », s'est-il réjoui.* Notre capacité à ménager les rues bénéficierait à tout le monde. Le slogan « La ville à hauteur d'enfants » a été utilisé pour la première fois en 2006. La notion implique plusieurs critères, dont la participation des enfants.

Il est désormais admis que ces derniers peuvent avoir des points de vue intéressants sur le revêtement des sols, la végétalisation, l'éclairage. Mais le plus souvent, la participation des enfants n'est organisée qu'une fois par an ; et les dispositifs de « rue aux enfants » qui se multiplient sont d'abord des initiatives d'adultes, a déploré Thierry Paquot. Or, comme l'école, l'environnement urbain peut être un lieu où l'enfant auto-apprend en expérimentant, en ressentant, en participant. *« L'enfant ne grandit qu'en allant chercher ailleurs s'il s'y trouve », a résumé le philosophe.*

En 2024, le rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et le Défenseur des droits ont publié deux rapports qui établissent des préconisations visant à permettre à chaque enfant de profiter de l'espace qui l'entoure quels que soient son âge, son origine ou son genre, dans un contexte de dégradation de l'environnement. Madeleine Masse fait partie des professionnel·les qui, depuis des années, analysent concrètement les manières d'adapter la ville aux enfants. En 2022, elle a fondé l'atelier Soil, une agence d'architectes et d'urbanistes qui questionne le lien social et l'inclusivité pour construire des villes résilientes.

Pour elle, les enfants sont une « espèce en voie de disparition » en milieu urbain. *« Dans les années 1950, les enfants avaient une autonomie de déplacement de 4 kilomètres. Aujourd'hui, dans les agglomérations de 80 000 habitants, la majorité des enfants sont accompagnés pour les trajets de moins de 1 kilomètre », a déploré l'architecte.* Pour améliorer l'aménagement des villes, elle a estimé qu'il faut d'abord s'interroger sur la place donnée et prise

par les enfants dans l'espace public. Et d'élargir : par qui est faite la ville et à qui s'adresse-t-elle ? *« C'est un enjeu déterminant de l'agencement des territoires, car c'est en ville qu'on peut apporter des réponses sur le lien social et l'habitabilité de notre planète. Mais la question de l'ergonomie de la ville pour tous les âges est un sujet récent »*, a-t-elle rappelé.

« ÉCOLOGISER » NOS ESPRITS ET L'ESPACE PUBLIC

De la rue aux trottoirs, l'aménagement urbain est d'abord pensé pour permettre une mobilité rapide vers le lieu de travail. Il exclut donc les publics qui ont des horaires décalés, qui vont à l'école, s'adonnent à un temps de loisirs, a expliqué Madeleine Masse. Dans son travail quotidien, elle interroge toujours la question de l'ergonomie : comment se déplace-t-on en ville lorsqu'on n'est pas un-e jeune actif-ve qui se rend au travail ? Comment apporter la bonne réponse par rapport à l'environnement urbain ? *« Il faut se poser la question de la juste mobilité par rapport au juste cadre urbain »*, a-t-elle préconisé, en prenant l'exemple de certains quartiers de Bruxelles, où la taille des rues est pensée en fonction des usages. Son agence étudie par exemple l'ensemble des déplacements et actions faites par l'enfant de sa chambre jusqu'à son école. Comment faire pour que les enfants se sentent en sécurité dans l'espace urbain, pour qu'ils puissent interagir sans crainte avec d'autres personnes ? Comment réadapter le système pour que la chaîne d'ergonomie de l'enfant soit adaptée à ses besoins, et permette un rapport apaisé aux autres ?

« Nous voulons signifier à l'enfant qu'il est accepté dans l'espace public, et pas juste téléguider jusqu'à l'école », a illustré Madeleine Masse. Cette réflexion est liée à celle des espaces de ressourcement et de la transition urbaine à engager pour que les villes restent habitables, pour tous les publics et tous les âges. Dans quels lieux urbains pourra-t-on se déplacer ou se reposer lorsque les températures atteindront les 50 degrés ?

Le Défenseur des droits lance l'alerte

En 2024, dans un rapport consacré au « droit des enfants à un environnement sain », le Défenseur des droits préconise la prise en compte de la parole des enfants dans l'élaboration des décisions publiques – ces derniers étant très exposés aux risques liés aux pollutions et au changement climatique. *« Cela se manifeste dans tous les espaces de vie dans lesquels ils évoluent (logement, école, structures collectives, espaces extérieurs, etc.). Certains enfants se trouvent davantage exposés à la dégradation environnementale que d'autres »*, rappelle le Défenseur des droits, soulignant les risques qui pèsent sur *« les enfants en situation de précarité, ceux habitant dans les quartiers prioritaires de la ville, particulièrement bétonnés, ou dans des campements, les mineur-es en détention, [qui] sont particulièrement confronté-es aux risques que représente un environnement dégradé »*.

Pour Thierry Paquot, cette transition écologique doit s'accompagner d'un changement de paradigme concernant l'usage de la voiture : « *Même avec le développement de l'électrique, la ville reste faite pour l'automobile. Il faudrait réduire au moins la vitesse de circulation à 20 km/h* », a-t-il estimé. La dépendance à l'automobile concerne aussi les villages. Elle a des conséquences sur la mobilité et la perte d'autonomie des enfants qui y vivent. Dans un contexte d'urbanisation des mœurs et de « périphérisation des centres-villes », il y a un enjeu à décroître les grosses villes et à améliorer l'ergonomie des petites communes. Pour le philosophe et urbaniste, notre rapport à la nature doit être remis au centre des débats sur l'aménagement urbain.

Dans *L'usage du milieu dans la pédagogie*, il rappelle que les questions de l'enfance et des territoires sont intimement mêlées au quotidien. « *En cultivant son jardin par exemple, on apprend les rythmes des saisons et leurs nuances. Pour transformer la place des enfants dans leur environnement, il faut d'abord "écologiser" nos esprits.* » Thierry Paquot recommande aussi une mutation des conseils municipaux, pour favoriser la transversalité, le travail sur l'agriculture urbaine en lien avec la cantine scolaire, l'entretien des parcs et jardins... En s'appuyant sur les « trois règles d'or de leur participation » : le « cas par cas », le « sur-mesure » et le « faire avec », pour que chaque projet s'ancre dans un territoire de manière pertinente. « *On ne sait pas ce que deviendront les parcs et jardins dans vingt ou trente ans. Il faudrait que les maires puissent inaugurer des graines, pas seulement des arbres.* »

REDONNER DE LA PLACE AU JEU ET SORTIR DES APPROCHES DOGMATIQUES

Aujourd'hui, la ville est hostile à la réintégration du jeu des enfants, qui est pourtant un outil d'émancipation et d'autonomie. Les espaces de jeux peuvent-ils aussi favoriser leur participation aux politiques publiques et leur intégration dans l'espace public ? Pour Thierry Paquot, le jeu n'est pas une simple caractéristique de la culture d'un peuple : c'est un élément formateur essentiel au développement d'une culture qui doit être utilisé dans la pédagogie : « *L'enfant doit être un chercheur d'hors. Pourtant, à l'école, la récréation reste un moment d'exutoire limité – alors que cela devrait être la matière la plus importante de l'emploi du temps* », a estimé Thierry Paquot, qui plaide pour le développement des classes hors de l'école, d'écoles « élémentales » pour remplacer les écoles élémentaires. D'après lui, l'architecture et l'organisation de l'école doivent être transformées en profondeur. L'aire de jeux doit par exemple revêtir une dimension de lieu d'aventures. Pour le philosophe, il est nécessaire de repenser ces espaces au prisme de la confiance donnée aux enfants, de la confiance partagée entre adultes.

Un changement de paradigme nécessaire, qui infuse déjà les pratiques des urbanistes. Et implique de se demander pourquoi la question du jeu dans

la ville se résume encore souvent à l'aire de jeux ou à la cour d'école, a rappelé Madeleine Masse. La rue n'est plus envisagée comme un espace de jeu potentiel. « *L'aire de jeux standard est fermée, pas abritée, c'est un espace codifié, pensé pour la surveillance des enfants, qui n'invite pas à la spontanéité et l'improvisation.* » Pour l'architecte et urbaniste, il faut réussir à créer des dispositifs diffus qui invitent à jouer dans l'espace public. « *Pas besoin de "surprogrammer" ou de "suréquiper" : les enfants ont simplement besoin de courir, grimper, se cacher. Les adolescents ont besoin de lieux pour papoter, se poser ensemble. On peut par exemple aménager des rues où les enfants peuvent escalader des petits troncs d'arbres ; des tables de pique-nique abritées, précieuses pour de nombreux publics* », a-t-elle estimé. Afin de donner une dimension ludique à la ville et à la rue, elle a aussi suggéré de construire des parcours touristiques culturels dans un esprit « chasse aux trésors », une pratique qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs villes. Pour Madeleine Masse, amener la question du jeu auprès des élu-es et des technicien-nes en sortant des normes implique de « hacker le système » et de proposer des alternatives concrètes en partant de l'existant. « *Il faut sortir des approches dogmatiques, comme le jardin à la française, le sol stabilisé, le toboggan et le bateau pirate...* » a-t-elle préconisé.

Pour Madeleine Masse, une première entrée peut être le changement des codes aux abords des écoles, ou l'observation de la chaîne de déplacements des enfants et jeunes dans la ville. Pour elle, le métier d'architecte urbaniste implique de sortir de l'approche dogmatique, comme la logique de séparation des flux. Mais aussi d'interroger le design de l'espace public et les usages de la ville en fonction des âges et du genre, afin de générer des lieux de « bon vivre » pour tous-tes dans les espaces extérieurs. Une telle approche s'accompagne d'une « approche climat » de la ville, par exemple autour d'enjeux de déminéralisation des sols. Pour Madeleine Masse, la fabrique de la ville à hauteur d'enfants est avant tout une question écologique et politique. Dans une petite commune de Mayenne, à la place de l'inauguration d'une cour-oasis, l'agence a proposé l'organisation d'une *demolition party* avec les enfants, afin qu'ils puissent découvrir le sol de leur ancienne cour, caché sous le bitume. L'aménagement est devenu une fête. « *Il faut donner la possibilité aux enfants de fabriquer leurs espaces, se reconnecter avec leur ville pour construire celle de demain. Chaque mètre carré compte, il n'y a pas de petits projets. Gagner 50 mètres où les enfants peuvent marcher seuls et être fiers d'être autonomes, c'est déjà une victoire.* »



Table ronde 3 – Quels leviers de progrès dans les postures des acteurs et actrices éducatives pour favoriser une réelle implication des enfants et des jeunes dans les politiques publiques ?

■ Intervenant-e-s

- Véroniques Bordes, professeur en sciences de l'éducation et de la formation
- Farrah Djeddou, étudiante technicienne son en insertion à Making Waves
- Maxime Lecoq, doctorant et ingénieur social chez Coop'Eskemm

■ Animateur

- Thierry Vasse, vice-président de l'ANDEV

Depuis quelques années, les politiques éducatives ont façonné un consensus sur la participation des enfants et des jeunes, désormais perçue comme essentielle pour créer des sociétés plus inclusives, équitables et orientées vers l'avenir. Le paradigme actuel incite à l'intégration de leurs idées, afin de mieux répondre aux enjeux qui les concernent directement. Au-delà de leur prise en compte comme un public cible, leurs témoignages laissent apparaître les réalités multiples des jeunes. Avant d'identifier les leviers de changement, les trois intervenant-es de cette table ronde ont partagé, à l'aune de leurs expériences, leurs constats sur les obstacles à la participation réelle des enfants et des jeunes.

DES « SCHÉMAS À BRISER »

Depuis les années 1980, Véronique Bordes a observé le développement des politiques de la ville et des dispositifs destinés aux jeunes, puis aux enfants. Elle a constaté qu'ils génèrent une pression considérable sur les jeunes : « *Il faut réussir ses études, travailler pour trouver sa place dans la société. Tout incite à penser d'abord à leur parcours personnel avant le collectif. C'est la société qui change et devient individualiste, pas les jeunes* », a-t-elle remarqué. D'après l'enseignante, un des principaux obstacles à la participation des

enfants et des jeunes serait la vision figée que la société entretient à leur sujet, et par ricochet la maigre place qu'elle leur donne. Un schéma qui se retrouve à diverses époques de l'histoire.

« On s'aperçoit que les enfants sont un public captif. Leur prise en charge est pensée en fonction d'un service rendu aux parents. Les jeunes ne disent pas ce qu'on veut, ne sont pas là où on veut », a-t-elle analysé. Pour changer de perspective, il est nécessaire d'admettre que les savoirs, en circulation, ne sont pas le privilège des adultes. *« Il est important de donner de la place aux jeunes et aux enfants, mais avant tout parce qu'ils et elles nous apprennent des choses »,* a résumé la chercheuse. Ainsi, pour éviter un phénomène de « hiérarchisation de la citoyenneté », la place donnée aux enfants ne doit donc pas seulement être celle de bénéficiaires, mais d'abord d'acteurs et d'actrices en capacité de prendre des décisions.

Le sociologue Maxime Lecoq propose de déconstruire une autre idée reçue : les jeunes seraient moins engagé-es que les adultes, ou « désengagé-es ». *« C'est loin d'être le cas. Il y a plutôt des tensions entre les modes d'engagement légitimés par les décideurs et ceux qui sont légitimés par les jeunes. »* Les espaces et des dispositifs proposés aux jeunes véhiculent des normes qui découlent d'une vision située de l'institution, dans laquelle il y aurait de « bonnes » manières de s'engager, par rapport à d'autres. Pour le chercheur, il faut aussi remettre en cause les discours évoquant les jeunes comme des « invisibles », des « éloigné-es » du politique : ce sont en fait les dispositifs de participation qui sont éloignés d'eux et en décalage avec leurs réalités.

Un constat que partage Farrah Djeddou, qui a pointé plusieurs « schémas à briser » pour améliorer la confiance entre les jeunes et le reste de la société. L'étudiante, désormais en insertion chez Making Waves, a rappelé : *« Quand un enfant parle à un adulte, il pense déjà qu'on ne va pas le croire. Ensuite, toute une tranche d'âge pense de cette manière et cela crée une rupture entre les générations. Mais si on voit qu'on est écouté-es, ça peut nous donner envie de nous accrocher. »* Pour elle, il faut par exemple remettre en question le cliché des jeunes qui seraient moins enclin-es à supporter une grosse charge de travail que leurs aîné-es. *« C'est vrai, il y a un décalage aujourd'hui sur la vision du monde du travail de nos parents, des incompréhensions. Ils ont l'impression qu'un CDI nous fait peur. Ce n'est pas ça, c'est plutôt qu'on ne veut pas comme eux se tuer au travail, mourir au travail, dans un métier qu'on n'a pas choisi »,* a-t-elle expliqué.

DÉJOUER L'INSTRUMENTALISATION

D'après les témoignages collectés par Véronique Bordes, les jeunes souffrent aussi d'accompagnements inadaptés. Il est fréquent que les collectivités territoriales les intègrent à des dispositifs pour répondre à une commande

(un projet européen, par exemple), sans les interroger sur leurs envies et leurs besoins. Des démarches qui aboutissent à des co-constructions de projets factices. Pour la chercheuse, les dispositifs qui concernent les jeunes s'apparentent même le plus souvent à des outils de contrôle social plutôt que des supports d'émancipation. *« Un jeune dehors, qui ne fait rien, il faut le "rentre" dans des lieux, dans des projets, dans l'ordre social actuel. Un "bon jeune", c'est celui qui a des projets et qu'on ne voit pas trop. »*

Pour éviter l'instrumentalisation des publics, un phénomène qui génère *in fine* du désengagement, Véronique Bordes recommande aux professionnel·les de l'éducation de se former et d'adopter une attitude réflexive sur leur posture. *« Avant de lancer un dispositif, il faut se demander : qu'est-ce que je peux en faire ? Si les jeunes sont des bénéficiaires, quelle place on leur donne ? Certain·es s'organisent très bien tout·es seul·es. La question, c'est comment accompagner celles et ceux qui sont exclu·es des dispositifs alors qu'ils et elles voudraient participer. »*

Farrah Djeddou a confirmé : *« Les tentatives d'instrumentalisation, les jeunes les voient très bien. C'est pour ça qu'on est un peu dégoûté·es de la politique et que le décalage entre les ancien·nes et les jeunes est marqué. Par exemple, quand on voit l'activité des partis politiques sur TikTok, on ne se sent pas forcément pris·es au sérieux. On n'a pas l'impression que les partis veulent comprendre ce qu'on veut ou qui on est vraiment. Alors qu'on est déjà des adultes... »* À travers plusieurs exemples, la jeune femme a fait remarquer combien des espaces d'échanges, d'information et d'engagement entre jeunes sont déjà multiples et vivants. *« On préfère s'engager sur des questions politiques à travers les réseaux sociaux, puisqu'on ne se retrouve pas dans les canaux traditionnels – mais du coup on se renferme entre nous. »* Un phénomène qui appelle à un décroisement des générations, pour mutualiser les savoirs et les pratiques militantes.

Pour Maxime Lecoq, un autre blocage vient du manque de considération de la diversité des jeunes, traversées par des problématiques spécifiques et des inégalités sociales. *« Les dispositions biographiques menant à l'engagement sont inégalement réparties. Une des questions qu'on doit se poser aujourd'hui, c'est comment on peut offrir des conditions d'émancipations individuelles et collectives au plus grand nombre de jeunes, à un moment charnière de leur vie, quand ils et elles sont censé·es devenir autonomes. »* S'appuyant sur les travaux d'Alain Vulbeau, le chercheur a fait remarquer que les adultes procèdent, parfois à leur insu, à une « ségrégation douce » entre les jeunes considéré·es comme aptes et inaptes à l'engagement. *« Vulbeau parle de "dégagement" des jeunes : une grande partie de la jeunesse qu'on dit "désengagée" est en fait dégagée du modèle de démocratie représentative traditionnel. »*

TROUVER LES INGRÉDIENTS POUR UNE CONFIANCE MUTUELLE

Interrogé-es sur les actions qui permettraient d'améliorer la participation des jeunes à la vie politique et aux espaces de pouvoir, les participant-es ont identifié plusieurs axes de progrès. Pour Farrah Djeddou, les adultes auraient d'abord intérêt à prendre en considération les connaissances des jeunes. *« Quand on est jeune, on ne peut pas avoir d'avis sur tout, mais on a pourtant accès à beaucoup d'informations, notamment grâce à Internet. On ne maîtrise pas forcément tel ou tel sujet, mais on est à la page. C'est dommage de nous mettre de côté, parce qu'on peut faire beaucoup de choses ensemble, en partageant nos avis et nos expériences. »*

Véronique Bordes a pointé un autre écueil, fréquent dans l'action publique : réserver uniquement certains domaines de participation aux jeunes. *« On peut avoir tendance à cantonner les jeunes aux causes écologiques, et c'est dangereux : ce n'est pas qu'à eux de s'en saisir »*. D'autant que ces comportements ont parfois pour conséquence de les tenir à l'écart d'autres espaces de décision et de pouvoir, comme le vote des budgets municipaux. À celles et ceux qui estiment que la participation des jeunes est freinée par la temporalité de l'action publique, Véronique Bordes a rétorqué : *« Il ne faut pas se dire que l'action publique n'a pas le même temps que les jeunes, pour ne rien faire. Entre adultes, on sait bien se transmettre les informations : les jeunes le peuvent aussi. »* Elle a cité en exemple un projet de transformation de terrain vague mené par des jeunes à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) : *« Ils ont mené un vrai travail de passation d'une génération à l'autre, jusqu'à la fin du projet. »*

Grâce à ses travaux, en particulier un terrain d'enquête sociologique mené dans un tiers-lieu de Redon (Ille-et-Vilaine), Maxime Lecoq a identifié deux axes de progrès. En premier lieu, outiller le travail social : *« Il faut créer un "nous" avec les jeunes, une aspiration à une société commune »*, sans considérer les jeunes comme une catégorie sociale uniforme. Il a préconisé également la création d'espaces de réflexion partagés (documentation, analyses de pratiques...) pour rendre compte des processus et les politiser, afin de *« remettre du sens dans des termes comme "autonomie" et "engagement" pour renforcer les capacités d'agir des travailleurs avec les jeunes »*. Le sociologue a enfin insisté sur la nécessité de créer des lieux de sociabilité pour les jeunes, en partant de leurs lieux de vie et en prenant en compte leurs fragilités multiples.

Cette table ronde a permis d'aboutir à un autre constat : le besoin d'espaces d'éducation populaire et de débats, de « conflits autorisés », pour permettre une participation citoyenne réelle et co-construire les changements de société. L'objectif : les travailleur-ses sociaux-les de jeunesse doivent se permettre d'être allié-es des jeunes, pour les aider à s'émanciper. Pour Véronique Bordes, ce changement de posture implique de changer aussi le prisme de

l'action publique et de prendre du recul sur les injonctions politiques, « *pour offrir aux jeunes les conditions qui leur permettent de construire un imaginaire, un présent, une projection* ».

UN TIERS-LIEU GÉRÉ POUR RENVERSER LES PARADIGMES

Le Parallèle, un lieu animé par et pour des jeunes en plein centre de Redon (35), est ouvert dès 7 h 45 le matin jusqu'à tard le soir. Convivial, gratuit, le lieu comprend des salles de repos, de réunion, des salles privatisables, une cuisine, un salon... Avec le dispositif de l'« hôtel à projets », les jeunes peuvent passer de contributeur·rices à acteur·rices du lieu, en prenant part à des espaces de co-administration. Ils et elles sont ainsi légitimé·es et sécurisé·es. Pour prendre en compte les différences de leurs parcours, des groupes de parole ont été organisés. « *Ils ont permis de se demander comment faire sujet collectif* », a analysé Maxime Lecoq. À partir de leurs expériences, les jeunes ont identifié des enjeux communs : leur santé dégradée, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles... Puis ils et elles ont transformé ces constats en actions par le biais de fanzines, podcasts et des plaidoyers politiques. Pour Maxime Lecoq, la dynamique du Parallèle démontre la nécessité des espaces de rencontre entre jeunes : « *Ce lieu a permis une démarche d'organisation communautaire. Un lieu de sociabilité est devenu un lieu de solidarités de pairs. On est passé de jeunes invisibilisé·es à des jeunes qui s'organisent en tant que communauté et rendent publics leurs problèmes, en interpellant les élu·es : il y a eu un renversement de paradigme.* »



2

Synthèse des ateliers

Atelier 1 – Rencontre entre jeunes et adultes autour de l'envie d'agir pour l'environnement

■ Intervenant-e-s

- Benjamin Gentils, cofondateur de La Fabrique des communs pédagogiques
- Enora Ledru, responsable de projets au sein de l'association Les enfants s'organisent
- Anne-Dominique Israel, directrice adjointe du Ceméa Occitanie
- Gaëlle Valentin, directrice de l'association Graine Occitanie

■ Animatrices

- Irène Amiel, directrice adjointe éducation jeunesse, ville de Clichy-la-Garenne, membre de la commission permanente de l'ANDEV
- Sylvia Roudaut, chargée de mission projet éducatif global, convention territoriale globale, ville de Noisy-le-Sec

Cet atelier a permis des échanges concrets sur la base de cas pratiques et d'une question centrale : quels outils développer pour accompagner les jeunes dans leurs actions pour l'environnement ?

Graine Occitanie est un réseau qui promeut le développement de l'éducation à l'environnement et déconstruit les *a priori* sur ce secteur. « *C'est le fruit*

d'une rencontre entre l'éducation populaire, la nature, l'enseignement agricole. Nous ne donnons pas notre avis sur les questions environnementales, mais des clés aux publics pour s'émanciper », a résumé Gaëlle Valentin. Dans plusieurs régions, la structure accompagne et outille les professionnel·les de terrain (dans les collectivités territoriales, les entreprises, les associations...).

Pour réfléchir aux questions de participation, le réseau Graine a défini des repères méthodologiques communs. *« Pour renforcer l'engagement, on préconise la mobilisation de l'individu, en s'appuyant sur la théorie de l'approche éducative comme acte émancipateur et volontaire. Et la mobilisation collective par participation permet d'influencer un projet, une politique publique. C'est un plaidoyer par l'action »*, a illustré Gaëlle Valentin.

Après un rappel juridique sur le droit des enfants à la santé et à un environnement sain¹, Benjamin Gentils a rappelé l'actualité des mobilisations d'enfants dans le monde entier. *« En 2023, le Montana a été condamné pour inaction climatique, grâce à une action d'enfants et adolescent·es qui a démontré que l'État avait enfreint le droit constitutionnel : une première. En 2020, six jeunes Portugais·es avaient déjà attaqué 31 États de l'UE auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour inaction climatique. »* En France, un rapport du Défenseur des droits a alerté sur les risques environnementaux en fonction des spécificités des territoires : industrie chimique, pollution de l'air... *« Les moyens de s'organiser collectivement sur les enjeux socio-environnementaux permettent de réduire l'éco-anxiété. On doit accompagner les enfants là-dessus »*, a expliqué Benjamin Gentils. La Fabrique des communs pédagogiques plaide pour la classe dehors, *« un moyen de recréer une relation sensible à son milieu »*.

Une approche que partage Anne-Dominique Israel. Depuis des années, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), outre un mouvement d'éducation populaire, sont aussi des organismes de recherche et de formation pour les métiers de l'animation et du social. *« On parle d'“éducation dehors”, pour marquer l'importance des espaces d'éducation à tous les moments de la vie et réfléchir à la place des enfants et des jeunes dans l'espace public. »* Les Ceméa ont produit un rapport qui s'appuie sur la littérature scientifique au sujet de l'éducation dehors².

La pierre angulaire de cette démarche : l'expérience du milieu dans lequel on vit. *« Pour générer de l'envie et du pouvoir d'agir, on travaille d'abord sur l'accès des jeunes à leur environnement immédiat »*, a décrit Anne-Dominique Israel. Trois axes d'action sont privilégiés : transformer l'espace avec son imaginaire, utiliser le jeu comme média, transformer l'espace

1 La Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) et le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

2 Dossier « Éduquer (au) dehors », *Vers l'éducation nouvelle*, n° 594, 2024

urbain. Les Ceméa forment les acteurs et actrices avec une posture différente de l'Éducation nationale. « *Il faut impliquer tous les enfants, dans tous les environnements* », a-t-elle appuyé.

Les Enfants s'organisent est une association née en 2020 à Lyon. Elle accompagne aujourd'hui 30 écoles à la mise en place de campagnes citoyennes dans leurs établissements scolaires et leurs quartiers. Le constat de départ : les enfants sont rarement pris en compte dans les décisions qui les concernent. Ils sont habitués à déposer leurs problèmes entre les mains des adultes, alors qu'ils ont une expertise sur leur quotidien, un avis qu'ils peuvent porter en collectifs d'enfants. Au cours de l'atelier, Enora Ledru a décrit la mise en place de ces campagnes sur des thèmes très variés : le gaspillage alimentaire, la végétalisation des cours...

Le processus commence par une campagne d'écoute et une enquête, pour comprendre les besoins des enfants avant de passer à l'action. L'association accompagne aussi la négociation des solutions et la célébration des victoires. « *Un enfant n'a pas le droit de vote, mais reste un citoyen qui a des envies de changement. On peut l'aider à décroisser l'école, comprendre qui décide autour de lui, pour en faire des citoyens actifs dès maintenant, en les associant à la prise de décisions municipales sur les questions de transition* », a expliqué Enora Ledru.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Diffuser les appels à projets des budgets participatifs dans plusieurs lieux.
- Associer les équipes d'animation à la rédaction des propositions.
- Créer des *green teams* d'enfants volontaires pour diffuser l'information entre pairs.
- Prévoir un budget éducatif important pour l'éducation dehors.
- Recueillir les besoins des enfants, des enseignant-es et des personnels.
- Organiser des temps d'échange de pratiques intermétiers.
- Planifier un pilotage global avec des groupes de travail.
- Penser la boucle de la participation : que faire des résultats des consultations, quels retours faire aux participant-es ?



Atelier 2 – Les cours végétalisées au service de l'implication et de la reconnexion des enfants à la nature

■ Animateur·rice·s

- Magali Michaudet, directrice de l'éducation, vie scolaire et restauration collective, ville de Grasse
- Jean-Charles Guimard, chef de projet transformation des cours d'école, chargé de mission transition écologique, ville de Strasbourg
- Barbara Chiarugi, chargée de missions environnement-culture, ville d'Avignon

Un jardin partagé au sein de l'école peut être un lieu d'apprentissage qui permet aux enfants de développer des compétences pratiques, de découvrir la biodiversité locale et de comprendre les bienfaits du jardinage pour la planète. En impliquant les habitant·es du quartier, le projet favorise également le lien intergénérationnel, l'esprit de communauté et le respect de l'environnement.

Après avoir identifié les principaux freins à la mise en place de cours végétalisées (manque d'accompagnement et de formation, peur de la perte de contrôle, manque de lieux adaptés, de moyens financiers et humains, enjeux de sécurité...), les participant·es ont pu découvrir deux cas pratiques : les développements de cours végétalisées par les communes d'Avignon et de Strasbourg. À travers ces exemples, ils et elles ont pu revenir sur les bénéfices générés par ces dispositifs : limitation des îlots de chaleur urbains et de l'effondrement de la biodiversité, préservation des ressources en eau, apaisement des enfants et atténuation de la pollution sonore, implication des enfants dans un projet collectif.

PISTES D'ACTION CONCRÈTES

- En amont du projet, lancer une concertation des enfants.
- Les associer à un diagnostic des usages de leur cour de récréation.
- Impliquer des éco-ambassadeur·ices à plusieurs stades des travaux.

- Mettre en place l'usage de chaussons en classe.
- Concerter « en entonnoir » pour aboutir à un projet compatible avec les contraintes du site et du budget.
- Communiquer en transparence sur ces contraintes.
- Définir une charte des usages de la cour.
- Déployer un kit d'outils de jardinage pour les enfants.
- Développer une communauté de pratiques des cours végétalisées à l'échelle de la ville.

Atelier 3 – Les enfants à besoins particuliers acteurs de leur bien-être à l'école

■ Intervenant-e-s

- Soizic Brunet, chargée de projets en éducation et promotion de la santé, référente régionale sur le développement des compétences psychosociales
- Pierre-Louis Couturat, spécialiste des troubles de l'enfant en milieu scolaire, responsable formateur de l'association Apapete
- Tu-Anh Tran, chef de service en pédiatrie au CHU de Nîmes

■ Animateurs

- Thierry Leouffre, directeur de l'éducation, ville de Nîmes, membre de la commission permanente de l'ANDEV
- William Paquet, directeur adjoint éducation, enfance et jeunesse, ville de Douai, membre de la commission permanente de l'ANDEV

Si chaque situation implique une attention individuelle, la prise en charge cohérente des enfants entre les temps scolaires et périscolaires nécessite une bonne communication entre les personnels municipaux et ceux de l'Éducation nationale. Dans le contexte d'une volonté d'inclusion et de l'accueil d'une large diversité de publics, cet atelier a proposé des outils méthodologiques pour trouver les réponses adaptées aux enfants à besoins particuliers, pour les rendre acteurs et actrices de leur bien-être, malgré les difficultés rencontrées.

Soizic Brunet a présenté les ressources accessibles aux professionnel·les de l'éducation pour développer les compétences psychosociales des enfants : formations, lieux d'accueil, outils en ligne... Pierre-Louis Couturat a partagé les retours d'expériences de l'Association pour l'accompagnement pédagogique et l'enseignement lors de troubles neuro-développementaux des élèves (Apapete), qui propose des formations pour tous les personnels de l'éducation (accompagnant·es des élèves en situation de handicap [AESH], salarié·es de structures médico-éducatives ou d'associations, personnels en charge de l'animation des temps périscolaires...). Grâce à l'apport des

neurosciences affectives et sociales, le professeur Tu-Anh Tran a démontré comment l'initiation à la méditation dès le plus jeune âge peut accompagner le développement du cerveau et soutenir les enfants dans l'apprentissage de la gestion des émotions.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Encourager les enfants à s'exprimer sur leurs besoins et leurs émotions.
- Identifier les facteurs aggravant les difficultés de concentration.
- Permettre aux enfants d'être en mouvement lors des activités scolaires.
- Organiser des ateliers dédiés au développement des compétences psychosociales.
- Utiliser des outils de pédagogie expérientielle et interactive.
- Transmettre des outils de méditation pour aider les enfants à gérer leur stress.
- Sortir de la défiance entre acteur·rices pour travailler ensemble *via* les champs de compétences (éducatif, médico-social, culturel...).

Atelier 4 – Accueillir la parole des enfants et des jeunes : et si c'était d'abord une histoire d'intelligence des corps ?

■ Intervenante

- Françoise Pfiffelmann-Silvan, coach professionnelle et directrice de l'école de coaching LéKaala Coach & Team de Grenoble

■ Animatrice

- Sophie Ballatore, directrice générale adjointe enfance, jeunesse et sports, ville de Salon-de-Provence

Corps et mouvements sont des leviers, des supports qui peuvent permettre de mettre les jeunes en mouvement et de les engager dans un projet. Le but de l'atelier était d'expérimenter les effets de la reconnexion à l'intelligence du corps, pour montrer les possibilités dans les pratiques professionnelles, mais aussi se mettre à la place des jeunes avec qui on souhaiterait expérimenter ces modes d'expression. L'accent a été mis sur l'importance des fascias, ces tissus conjonctifs qui nous portent et nous permettent d'avoir une expérience au monde particulière.

En prenant l'exemple des pratiques de management, intervenante et animatrice ont souligné à quel point on demandait aux enfants, dans leurs pratiques sportives notamment, de développer des compétences qui n'étaient pas valorisées chez les adultes. D'où l'intérêt de remettre au centre des pratiques éducatives le lien aux autres par l'expression corporelle, et de « *s'ouvrir à l'idée qu'il faut peut-être désapprendre du mental pour réapprendre du corps* ». Une vision qui peut aider de nombreux jeunes, en particulier celles et ceux qui ont des besoins éducatifs spécifiques, à participer autrement, en sortant de la culture du mot, dominante dans de nombreux pans des sociétés occidentales.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Expérimenter les effets de la reconnexion au corps dans les pratiques professionnelles.

- Réfléchir à la place donnée aux jeunes dans l'expérimentation de ces moyens d'expression.
- Valoriser dans des ateliers l'intelligence du corps et du mouvement, le lien aux autres, autant que l'intelligence de l'expression et la logique.

Atelier 5 – Gouvernance des conseils municipaux d'enfants et de jeunes : quelle place pour leur parole ?

■ Intervenant-e-s

- Marie Aubert, chargée de missions à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)
- Marie-Pierre Pernet, déléguée générale de l'Anacej
- Jeunes accompagnées par Unis-cités

■ animateur·rice·s

- Marc Barras, chef de service enfance jeunesse, ville de Sannois, membre de la commission permanente de l'ANDEV
- Jérémie Durand, directeur enfance loisirs, ville de Saint-Denis
- Marion Audubert, chargée de mission politiques éducatives, ville d'Avignon

À partir d'exemples et en utilisant la technique du forum ouvert, cet atelier a proposé des échanges autour de la gouvernance et de l'intérêt des instances participatives des enfants et des jeunes. Comment rendre leur parole plus influente dans les politiques locales ? Comment les accompagner dans la définition et l'invention de leurs propres modes de gouvernance ?

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) promeut la participation des jeunes à la prise de décisions publiques. Elle accompagne les collectivités dans la mise en place de dispositifs visant à la favoriser, en organisant des formations et des rencontres. Utiles pour créer un lien de confiance et donner une possibilité à des jeunes de s'exprimer, les conseils municipaux des enfants/jeunes (CME/CMJ) peuvent les pousser à agir – mais seulement s'ils sont à leur image et que les formes de gouvernance peuvent évoluer. Les intervenant·es ont rappelé combien il est important d'accueillir leurs projets sans imposer un cadre trop directif. Les professionnel·les doivent s'ouvrir à la parole des jeunes et rester en posture d'accompagnement. Un long travail de déconstruction est nécessaire de la part des adultes et des instances : il faut déconstruire le cliché d'une parole moins qualifiée car moins savante. Les jeunes et les enfants sont capables de monter des projets

pertinents et importants. Un cadre reste nécessaire pour éclairer sur ce qui est possible et ne l'est pas (légalement, matériellement...) ainsi que sur les moyens à disposition.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Déconstruire les schémas des adultes sur la participation : guider les jeunes sans les diriger.
- Faire le lien avec les autres instances citoyennes.
- Dédier un temps scolaire à la participation et rendre un engagement moins formel accessible.
- Partir de thématiques précises et cibler les élu·es concerné·es.
- Mettre en place une charte de coopération entre les enfants et les élu·es.

Atelier 6 – Les enfants acteurs de l'aménagement de l'espace : le design au service des usages

■ Intervenante

- Sarah de Gouy, designer d'espace, architecte et artiste plasticienne

■ Animatrice

- Marlène de Saint Jean, directrice enfance jeunesse éducation, ville de Sorbiers, membre de la commission permanente de l'ANDEV

En s'inspirant du documentaire *Dessine-moi une ville* de Valérie Simonet, cet atelier a engagé une réflexion collective sur la place de l'enfant dans les projets d'aménagement d'espaces. Car, qu'il s'agisse d'une bibliothèque, d'une cour d'école, de la ville... le design peut servir les usages des lieux et permettre aux enfants de devenir acteurs de leur environnement. L'atelier a mis en lumière l'importance de la participation des enfants dans la conception des espaces urbains, en s'appuyant sur les travaux du sociologue italien Francesco Tonucci.

L'architecte et artiste Sarah de Gouy a partagé son expérience de co-construction avec les enfants de divers projets urbains : l'aménagement de cours de récréation et d'aires de jeux, la rénovation de la bibliothèque d'une école primaire... Elle a souligné l'importance de la parole des enfants dans le processus de conception, et la nécessité de conserver la matière produite à chaque étape du processus, de la conception jusqu'à la réalisation.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Identifier avec plusieurs acteurs et actrices les projets susceptibles d'être soumis à la participation des enfants.
- Organiser des balades urbaines pour recueillir les idées et besoins des enfants en situation.
- Associer les enfants à une réflexion sur l'ergonomie, le réemploi des matériaux de construction.

- Recueillir les attentes des élu-es, agents, équipes enseignantes et du péri-scolaire pour les associer à la rédaction d'un cahier des charges.
- Travailler avec un bureau de contrôle pour vérifier la compatibilité du projet avec les normes en vigueur.
- Prendre en considération l'accessibilité des projets pour les personnes à mobilité réduite en tenant compte de la diversité des handicaps.
- Anticiper la nécessaire végétalisation des espaces.



Atelier 7 – Sport scolaire : un exemple d'inclusion et d'engagement actif des jeunes

■ Intervenant

- Sébastien Gerbal, directeur adjoint du service départemental, Union nationale du sport scolaire (UNSS) Loire

■ Animatrice

- Sandrine Morent, directrice de l'éducation, département de la Loire, membre de la commission permanente de l'ANDEV

Comment l'éducation physique et sportive et les projets de sport scolaire peuvent-ils favoriser la participation à la vie associative et l'autonomie des jeunes ? À travers des illustrations concrètes et des échanges, cet atelier est revenu sur des projets de sport scolaire co-organisés avec des jeunes et un partenariat engagé entre le département de la Loire et l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) Loire. Ce partenariat découle de la convergence d'axes stratégiques des deux institutions : d'une part, le projet éducatif départemental de la Loire, qui vise à favoriser la pratique sportive et les espaces scolaires expérimentaux, et, d'autre part, le développement de la pratique sportive, la formation à la vie associative et à l'engagement promu par l'UNSS.

Le département a constitué un appui dans le déploiement de moyens (financements des trajets, mise à disposition de gymnases...) qui ont permis une large palette de projets de sport scolaire : des randonnées à vélo sur les bords de Loire, des ateliers inter-établissements sur des sujets de société, des visites culturelles, mais aussi des compétitions sportives.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Tracer des itinéraires de randonnée à vélo d'un établissement à l'autre pour permettre aux jeunes de participer à des ateliers co-construits par d'autres.
- Organiser des ateliers culturels et des visites culturelles de sites patrimoniaux.

- Former les collégien·nes aux fonctions d'arbitre, coach, organisateur·rice, secouriste, journaliste, pour permettre à une diversité de jeunes de participer à un événement sportif.
- Co-organiser des compétitions sportives avec des équipes mixtes (filles/garçons ; valides/en situation de handicap) en impliquant les licencié·es de l'UNSS et des lycéen·nes suivant un enseignement professionnel.

Atelier 8 – Éducation non formelle : des jeunes acteurs et actrices de leur parcours de vie

■ Intervenant-e-s

- Laurie Laporte, présidente de la maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Aureilhan, vice-présidente de la fédération régionale des MJC (FRMJC) Occitanie
- Daniel Jean-Pierre, directeur de la FRMJC Occitanie
- Helen Ramdhony, coordinatrice jeunesse MJC Saint Sulpice
- Mylène Gaud, chargée de mission FRMJC Occitanie
- Cécile Chappellaz, directrice MJC Puylaurens
- Olivier Noël, délégué de la FRMJC Occitanie
- Bénédicte Amigues, déléguée de la FRMJC Occitanie

■ animateur

- Olivier Chevalier, directeur loisirs, culture, vie locale, ville de Gournay-en-Bray

À travers l'expérience de plusieurs MJC, l'atelier a mis en lumière la manière dont les outils d'éducation populaire peuvent être un levier complémentaire aux politiques publiques pour favoriser l'engagement, le développement des compétences psychosociales et l'autonomie des jeunes.

Les interventions ont chacune permis de situer les objectifs de l'éducation populaire en complément de l'éducation formelle : développer l'esprit critique et viser l'émancipation. Autour d'une MJC éphémère, différents ateliers ont été proposés aux participant-es, afin de montrer la nécessité de partir des réalités des jeunes pour trouver des dynamiques collectives, mais surtout nourrir la transformation sociale avec des apports réciproques (jeunes/personnels d'animation/agents des MJC). L'équipe d'animation de l'atelier s'est appuyée sur un retour d'expérience : l'exemple du jeu *Kest'en sexe ?*, développé avec des soignant-es pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles et sensibiliser plus largement aux enjeux de santé sexuelle.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Cultiver les apports réciproques de savoirs.
- Identifier les compétences à développer, les moyens de transmission.
- Valoriser les compétences « douces », complémentaires à l'éducation formelle.
- Aménager des espaces de « laisser faire » dans lesquels le droit à l'erreur est possible.
- Permettre aux jeunes d'avoir accès à des expériences positives.
- Valoriser les témoignages et les initiatives de jeunes (avec des vidéos ou des podcasts, par exemple).
- Préserver la liberté des jeunes, leur confiance en soi ainsi que leur volonté de s'engager.

Atelier 9 – Jeunes et citoyenneté : expériences européennes et dynamiques locales

■ Intervenant-e-s

- Xesc Mainzer, vice-président des Jeunes européens fédéralistes (JEF) au Conseil de l'Europe
- Stéphanie Burel, conseillère politique, division de la politique jeunesse, direction pour la démocratie au sein du Conseil de l'Europe
- Liam Le Cadre et Joéline Le Foll, membres d'une junior association rurale du Morbihan
- Emmanuelle Daill, adjointe au chef de pôle projets Erasmus+, agence Erasmus+ France
- Laurence Hermand, experte en co-gestion et participation des jeunes, Conseil de l'Europe

■ Animatrice

- Cathy Verger, directrice du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la communauté de Questembert, membre de la commission permanente et du conseil d'administration de l'ANDEV

Du local à l'international, des juniors associations aux projets de départ à l'étranger, les jeunes s'engagent déjà. Comment les intégrer dans les instances décisionnelles en respectant leur parole, y compris au niveau européen ? Comment utiliser les orientations d'un projet Erasmus+ pour construire des projets nationaux ou transnationaux ? Grâce aux témoignages de jeunes du collectif Youth Europe, l'intervention d'expert-es du Conseil de l'Europe et de la direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes), cet atelier a permis d'explorer des exemples de solutions concrètes, notamment en territoires ruraux, pour favoriser la participation des jeunes et en faire des citoyen-es actif-ves et autonomes.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Questionner les mécanismes de participation des jeunes au niveau municipal.
- Inclure des représentant-es d'une maison de jeunes au sein des instances de décision.
- S'appuyer sur la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.
- S'intéresser au rôle des 46 délégué-es jeunes mandaté-es au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour encourager la démocratie locale.
- Pour favoriser la confiance, instaurer un mécanisme de suivi de la parole des jeunes, afin de leur apporter des réponses même si les propositions émises ne sont pas retenues.
- Accompagner les jeunes et les travailleur-ses en lien avec la jeunesse avec des outils très pratiques (manuels de formation, séminaires, visites d'études).
- Reconnaître les formes non institutionnelles de participation des jeunes.

Atelier 10 – Baromètre du bien-être : comment évaluer le bien-être des enfants ?

■ Intervenant-e-s

- Mouloud Irbah, directeur de l'Atelier Canopé du Gard
- Delphine Griffie, formatrice à l'Atelier Canopé du Gard

■ Animateur-rice-s

- Mehdi Chentouf, directeur adjoint à l'éducation, ville de Nîmes, membre de la commission permanente de l'ANDEV
- Sabine Bourguet, cheffe du service enseignement, ville de Nîmes

Ce n'est que ces dernières années que la notion de bien-être (la satisfaction harmonieuse des besoins physiques et psychiques) a été identifiée comme une condition de réussite scolaire et des apprentissages. En parallèle, l'augmentation de la précarité s'est accompagnée d'objectifs de plus en plus ambitieux pour l'école et d'une attention accrue aux élèves vulnérables. L'institution éducative est en lutte contre tous les symptômes de mal-être (addiction, décrochage scolaire...) mais rencontre des difficultés à aborder l'enjeu du bien-être. D'autant que les besoins fondamentaux des enfants et des jeunes varient avec l'âge et les contextes de vie.

Comment permettre aux enfants d'être évaluateurs de leur bien-être ? En mettant les participant-es dans la peau d'un enfant, cet atelier interactif a proposé la création en collaboration d'un prototype opérationnel d'évaluation du bien-être. Pour identifier des marges d'action pour améliorer le bien-être des enfants sur les temps scolaires et éducatifs, les participant-es de l'atelier ont travaillé en différents groupes pour identifier les outils de mesure du bien-être déjà existants (« harcèlomètre », questionnaires, jeux, bancs à papoter...) et réfléchir à des dispositifs innovants : écrans numériques, sous-verres personnalisés à utiliser pendant la pause méridienne, espace de repos avec différentes zones correspondant aux émotions, « cabane à rêves » co-construite avec les enfants...

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Former les encadrant-es aux compétences psychosociales et aux techniques de communication non violente permettant d'accompagner l'expression des besoins.
- Identifier les problématiques particulières : enfant aidant, manque de confiance en soi, accompagnement au handicap et à l'inclusion...
- Développer des outils interactifs permettant d'évaluer le bien-être des enfants et l'expression des émotions.
- Penser ces dispositifs à « hauteur d'enfants », pour éviter les face-à-face avec un-e adulte en position d'autorité.

Atelier 11 – Balade contée à hauteur d'enfants au quartier de la Mosson

■ Intervenant-e-s

- Ève Legé, cheffe de projet territorial Mosson, service politique de la ville, direction déléguée égalité et territoires, pôle solidarité, ville de Montpellier
- Inès Therain, cheffe de projet participation citoyenne et gestion urbaine et sociale de proximité, mission Mosson Cévennes, ville de Montpellier
- Anne-Sophie Romero, coordinatrice et cheffe de projet programme de réussite éducative (PRE), ville de Montpellier
- Lydie Fournier, cheffe de projet cité éducative Mosson, ville de Montpellier
- Agnès Daël, responsable d'opération, direction Mosson Cévennes Petit Bard, ville de Montpellier
- Marie-France Paulin, directrice adjointe du pôle éducation, responsable de stratégie et relation aux usagers, ville de Montpellier
- Assane Sar, Tayeb Messaoudi, Sihem Nabli, Moussia Afasi, Hafida Bagdoud, équipe de responsables éducatifs extrascolaires, pôle éducation, ville de Montpellier
- Monique Gallego, responsable de secteur action éducative, pôle éducation, ville de Montpellier

■ Animateur-ric-e-s

- Théo Armani, responsable service éducation loisirs éducatifs, ville de Colomiers, membre de la commission permanente de l'ANDEV
- Pauline Lukas, coordinatrice de projets éducatifs, ville de Montpellier
- Aurélie Vlachos, responsable du service d'appui aux projets éducatifs, ville de Montpellier

Cette balade urbaine a permis la découverte du quartier populaire de la Mosson, qui souffre de nombreux préjugés. Sur ce territoire, cité éducative et politiques de la ville se sont associées pour organiser la participation

des enfants et des jeunes dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain. Les participant-es sont allé-es à la rencontre de différentes associations et d'un groupe de cinq enfants élus au conseil municipal des jeunes (CMJ), qui leur ont fait découvrir le fruit de leurs contributions.

La ville a voulu restituer aux enfants une rue, mais aussi une place jouxtant l'espace Gisèle-Halimi (une maison de quartier citoyenne). Pour repenser les usages du lieu sans plaquer des schémas préconçus, les associations impliquées ont organisé des ateliers de codesign urbain, de concertation et de participation. Interrogés par les participant-es à la balade, les enfants ont raconté leur découverte de la temporalité de la prise de décision au consensus. Les membres de l'équipe d'animation ont aussi témoigné de l'importance du processus de formation, nécessaire à l'accompagnement de tels projets.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Déconstruire les stéréotypes d'un territoire à travers un processus participatif.
- Organiser des ateliers de codesign urbain pour pacifier un espace et permettre des projections positives pour les jeunes.
- Utiliser la concertation des habitant-es et des enfants, réinventer les usages d'un lieu pour le rendre agréable et accessible à tous-tes.
- Former les enfants et les jeunes à la prise de décision collective.

Atelier 12 – Accompagner l’engagement des enfants et des jeunes pour une implication réelle dans la vie de la cité

■ animateurs

- Philippe Reitz, chef de projet Ville à hauteur d’enfants, ville de Montpellier
- Xavier Grandioux, directeur éducation jeunesse enfance loisirs, ville de Vienne, membre de la commission permanente de l’ANDEV

La conception d’une ville à hauteur d’enfants est une démarche transversale qui embrasse divers champs des politiques publiques.

À travers la présentation du projet Ville à hauteur d’enfants, créé fin 2022 à Lille, cet atelier a mis en lumière l’intérêt des chartes participatives et du travail en laboratoire d’études. En juin 2024, le laboratoire a donné lieu à l’adoption d’une charte élaborée avec des centaines de jeunes des trois communes, pour guider les projets portés par la ville. À Montpellier, deux ans après la venue du chercheur et pédagogue italien Francesco Tonucci, un laboratoire similaire a été mis en place. En 2023, la ville s’était déjà engagée dans la rédaction d’une charte co-construite avec des enfants.

Cet atelier a également permis de découvrir un ensemble de pratiques innovantes développées dans des communes des Pays-Bas (aires de jeux géantes, cours oasis ouvertes au public...) et dans la ville de Malmö, en Suède (éducation à la démocratie par le jeu à la maternelle, formation des enfants aux enjeux d’urbanisme, participation aux conseils municipaux, recrutements des cadres des écoles...). Dans certains quartiers prioritaires, Malmö a aussi lancé en 2011 un programme de maisons multi-activités dans les groupes scolaires : ces lieux développent des pratiques d’éducation populaire *via* des ateliers gratuits.

PISTES D’ACTIONS CONCRÈTES

- S’appuyer sur des instances pluridisciplinaires et des structures opérationnelles pour organiser la consultation des jeunes.
- Veiller à la transmission des chartes et des autres résultats des travaux coréalisés avec des documents synthétiques et accessibles aux enfants.
- Organiser des ateliers d’éducation à la démocratie dès la petite enfance.

*Retrouvez ici une interview de Thierry Paquot réalisée par Making Waves :
<https://share.transistor.fm/s/8b6246bb>*



Atelier 13 – Quand les enfants s'approprient l'espace public : l'aventure collective des terrains d'aventure

■ Intervenant-e-s

- Mathilda Millet, coordinatrice des terrains d'aventures (TA) de l'agglomération nantaise des Ceméa Pays de la Loire
- Damien Lulé, chargé de mission national TA pour les Ceméa Pays de la Loire

■ Animatrices

- Laure Talneau-Mary, directrice du pôle enfance, éducation et restauration, ville de Lorient, membre de la commission permanente et du conseil d'administration de l'ANDEV
- Sophie Boulan, chargée de mission animation du projet éducatif de territoire, ville de Nantes

À travers une animation participative et plusieurs retours d'expériences, cet atelier a permis de démontrer en quoi les terrains d'aventure sont une expérience de réappropriation de l'espace par les enfants, qui interroge leur rapport au risque. Après un retour historique sur ce concept, les intervenant-es des Ceméa sont revenu-es sur les modalités de mise en place de tels projets, qui font évoluer le regard des adultes sur les compétences des enfants et leur place dans la cité. Des travaux en groupes ont aussi permis d'identifier les freins au développement de ces projets.

Le terrain d'aventure a été porté par des pionniers comme l'architecte danois Carl Theodor Sørensen. En France, en 2018, un terrain a rouvert à Angers, marquant le début d'une dynamique nouvelle. Aujourd'hui, en 2024, 60 terrains d'aventure sont actifs en France, soutenus par un réseau d'organisations constitué des Ceméa, des centres socio-culturels, d'éducateur-ices spécialisés et d'institutions publiques. Les Ceméa ont élaboré une charte des terrains d'aventure et proposent des formations pour les équipes d'animation. Ce modèle, très vivant dans les pays nordiques, reste plus difficile à développer dans les milieux ruraux.

PISTES D’ACTIONS CONCRÈTES

- Garantir un accès libre et inconditionnel des enfants aux terrains d’aventure.
- Inviter les enfants à choisir leurs activités dans ces terrains.
- Anticiper les risques en amont avec les animateur·ices, afin de permettre aux enfants de se confronter à leurs limites dans un cadre sécurisé.
- Sensibiliser les élu·es sur ces dispositifs pour lever leurs réticences.
- Impliquer les professionnel·les et les parents pour assurer une complémentarité éducative.
- Examiner l’évolution des pratiques et des usages des terrains d’aventure.

Retrouvez ici le podcast réalisé par Making Waves : <https://share.transistor.fm/s/00af9417>



Atelier 14 – Engagement des filles : pour un monde juste qui fait progresser les droits des filles et l'égalité de genre

■ Intervenante

- Lucie Cassan, conseillère fédérale Francas, déléguée aux quartiers prioritaires, ville de Tours

■ Animateur

- Thierry Baca, responsable éducation affaires scolaires, ville de Colomiers, membre de la commission permanente de l'Andev

Si la remise en cause des préconçus autour de la participation a permis des avancées sur la question de l'engagement des femmes, elles sont nombreuses aujourd'hui (élues, responsables et militantes associatives...) à rester encore dans des formes d'autocensure.

Pourquoi la participation des jeunes filles, parfois très actives selon les territoires, ne se répercute pas encore assez à l'âge adulte dans les sphères politique et associative ? Quel impact ont les violences sexistes (harcèlement sur les réseaux sociaux, dénigrement par des collègues masculins, plafond de verre, etc.) sur l'engagement des jeunes filles ? Dans ce contexte, comment agir en tant que professionnel·les pour les encourager à s'engager durablement ?

À travers divers témoignages, le partage d'expérience des Francas et les échanges entre participant·es, cet atelier a exploré, à travers des travaux en groupes sur un cas concret, des pistes pour encourager l'engagement des filles et promouvoir l'égalité de genre.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Se former aux démarches de budgétisation sensibles au genre.
- Garantir la parité dans toutes les prises de parole, les commissions et les délégations.
- Dégenrer toutes les propositions locales.

- Former les équipes à la lutte contre les inégalités de genre.
- Questionner les enfants et les adolescentes sur leurs besoins, leurs pratiques et leurs envies.
- Identifier avec elles les problématiques liées aux inégalités de genre.
- Valoriser leurs initiatives individuelles et collectives.
- Travailler avec les enfants et les adolescentes sur l'estime de soi.
- Déconstruire avec les jeunes leurs représentations et les pratiques pour élargir leurs horizons.

Atelier 15 – Participation en ruralité : donner la parole et agir ensemble

■ Intervenant-e-s

- Stéphanie Jacquez, adhérente de l'ANDEV (réseau éducation et ruralité), entrepreneuse Facilitons demain – coopérative Ozon
- Maxime Lecoq, doctorant en sociologie, coopérative Coop'Eskemm

Alors que la jeunesse s'engage de manière de plus en plus diversifiée, les institutions n'arrivent pas à prendre en compte ces expériences. Les lieux où on donne aux jeunes la possibilité d'être actif-ves se résument souvent à des espaces de citoyenneté fictifs, déconnectés des vrais espaces de pouvoir, comme les conseils municipaux de jeunes. Les bourses à projets peuvent aussi devenir des injonctions, où le référentiel des agents l'emporte sur l'expertise des jeunes.

En outre, l'engagement des jeunes en milieu rural est faiblement documenté. Cet « angle mort » se conjugue à des phénomènes d'invisibilisation : *« Il y a moins d'équipements dédiés à la jeunesse (encore moins pour les jeunes femmes), et peu d'espaces collectifs pour construire des imaginaires communs »*, a constaté le sociologue Maxime Lecoq. Ces territoires manquent aussi d'espaces dédiés à la citoyenneté des jeunes. Malgré l'ambition d'universalité du système éducatif, une vision élitiste de la citoyenneté prédomine. En ignorant les inégalités sociales et les réalités de certains publics, le système crée un « processus implicite de ségrégation douce ».

Quels sont les freins à l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux ? Sur l'ensemble du territoire, les politiques de jeunesse sont de plus éclatées, tant d'un point de vue territorial qu'institutionnel. « En territoire rural, cette absence de transversalité a pour conséquence de créer des entre-soi populaires de jeunes », a fait remarquer Maxime Lecoq. Comment soutenir l'engagement des jeunes dans les ruralités, dans une visée émancipatrice ? Comment mobiliser les partenaires des territoires où le maillage d'acteurs et actrices est moins dense qu'en milieu urbain ? À partir du prisme des sciences sociales, d'un débat et de partage d'expériences concrètes des participant-es, cet atelier a rassemblé des clés visant à favoriser les démarches de coopération.

PISTES D' ACTIONS CONCRÈTES

- Approcher les jeunes dans leurs milieux de vie plutôt que dans les lieux institutionnels normés.
- Développer les recherches sur les problématiques des jeunes en milieu rural.
- Partir de leurs motifs d'indignation et d'inquiétude pour construire des actions.
- Coordonner les différent-es acteur-ices pour impulser des politiques jeunesse transversales.
- Impliquer les jeunes dans la construction des politiques les concernant.
- Organiser des formations adaptées aux enjeux locaux.
- Développer les tiers-lieux à destination des jeunes, co-administrés par elles et eux.



Mots de congressistes

■ Virginie Perrin-Tayel, responsable des politiques éducatives à Orly

« Pour moi, un des leviers pour favoriser la participation des enfants et des jeunes, c'est le partage de savoirs. »

■ Amrou Daighami, étudiant en master Communication politique et publique, cofondateur du média impact.info

« J'ai eu la chance d'être éduqué très tôt aux enjeux de représentation. Comme les jeunes ont le sentiment d'être déga-gé-es, certain-es ne s'intéressent pas aux espaces politiques. Quand on est sollicité-es, c'est souvent pour des sujets réducteurs. Pour moi, tout réside dans le fait d'être informé-es : même si on veut s'investir, on ne sait pas comment. Avant mes études, je ne voyais pas où était la possibilité pour des adolescent-es de s'investir sur les politiques publiques de leur ville. C'est là que j'ai découvert l'existence des conseils municipaux de jeunes, par exemple. »

■ Margot Parent, responsable unité enfance à Feyzin

« La participation des enfants, c'est un sujet qu'on aborde souvent, sans savoir par où commencer. On a toujours tendance à vouloir faire à leur place. Dans les faits, ce n'est toujours pas une priorité, même s'il y a de plus en plus d'actions citoyennes dans les écoles et le périscolaire, qu'on peut utiliser comme leviers. J'aimerais donner ma baguette magique aux enfants pour qu'ils puissent imaginer leur ville, leurs cours d'école. »

■ Jordan Azzouguen, chargé de projet cité éducative à Cenon

« C'est mon premier congrès de l'ANDEV. Je m'intéresse particulièrement à la question de la participation des enfants à besoins spécifiques. Le concept d'autodétermination, évoqué pendant une table ronde, y fait particulièrement

écho. Sur la commune de Cenon, environ 80 cultures sont représentées, et c'est parfois difficile d'entrer en communication avec tous les parents et tous·tes les jeunes et d'instaurer une relation de confiance. On essaie de cultiver l'aller-vers. »

■ Aurélie Brignatz, responsable du service éducation à Valbonne

« Dans l'atelier sur la gouvernance des conseils municipaux d'enfants, on a testé la méthode géniale du forum ouvert, qu'on peut utiliser pour animer un débat avec les enfants et les jeunes. Ce qui m'a le plus frappée, c'est qu'on est nombreux·ses à mettre en place les mêmes choses, mais de manière complètement différente selon les moyens, le contexte local... »

■ Jean Borentin, direction de l'éducation à Villeparisis

« J'ai participé à la balade à la Mosson, que j'ai trouvée très inspirante. Les enfants qui ont pris part au projet ont donné leur avis, parfois contre celui des adultes, sur plusieurs points. Le frein à la participation, c'est souvent les adultes, la peur de ne plus maîtriser. On travaille dessus. Chez nous, on met en place des conseils d'enfants sur les pauses méridiennes. »

■ Christine Souchon, direction de l'action éducative à Bron

« C'était un congrès convivial, très gai. Une rencontre qui m'a particulièrement marquée : l'intervention du professeur Tu-Anh Tran du CHU de Nîmes, dans l'atelier pour les enfants à besoins particuliers. Il a parlé du soin par la méditation, du travail par le corps, c'était passionnant. »



Le retour d'expérience des Clownanalystes

Myriam Gauthier et Anne Lefebvre, alias les clowns Olga et Hermine, se sont régalingées pendant ces trois jours du congrès national de l'ANDEV. Dans un contexte sociétal et politique incertain, elles ont rencontré des congressistes engagé-es, impliqué-es dans les échanges et la réflexion. Dans la salle très « disco » de l'hôtel de ville de Montpellier, l'écoute était dense et attentive. Mais nos deux comédiennes ont vite constaté que les responsables des services éducation pouvaient aussi donner de la voix et mobiliser leur corps quand, dans le jeu, Hermine leur a fait lever le poing pour une « République des doudous », ou quand ils et elles se sont retourné-es comme un seul homme pour voir Olga s'envoler avec engagement vers un avenir prometteur... Les Clownanalystes aiment rebondir sur de la matière réflexive dense, et offrir des images condensées et décalées. Avec l'ANDEV ces 4, 5 et 6 décembre 2024, elles ont été plus que satisfaites !

Merci encore, et en petit cadeau, l'hymne de la « République des doudous » (à chanter à tue-tête sur l'air de *La Cage aux oiseaux* de Pierre Perret) :

Ouvrez ouvrez les urnes aux enfants

Réunissons-nous sans nos parents

Les élus si vous saviez

Tout ce qu'on peut apporter

Pour vous faire changer, bouger, créer, rêver

Laissez-nous nous promener dans la ville

Ne nous prenez plus pour des débiles

Arrêtez tous les moteurs

Ne nous levez plus à l'heure

Laissez-nous flâner sans reproches et sans peur

Le point de vue de l'ANDEV

En guise de fil rouge, les interventions du duo des Clownanalystes, de la compagnie toulousaine de clown-théâtre le Bataclown, ont apporté un regard critique et décalé à ce congrès de l'ANDEV. Grâce à leurs solides compétences en improvisation et leurs capacités d'écoute, les deux artistes ont transformé les réflexions collectives en y ajoutant une savoureuse touche d'humour.

Fil rouge n° 1



Fil rouge n° 2



Fil rouge n° 3



Discours de Sylviane Giampino, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence et du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), ce sont trois conseils et un collège de 12 enfants et adolescent-es qui siègent en même temps que les adultes – tous-tes des personnes engagées. Il a été créé par la loi d'adaptation de la société au vieillissement en octobre 2015. Le Haut Conseil de la famille existait déjà, il s'est orienté vers un triptyque pour intégrer un Haut Conseil de l'enfance réclamé depuis des années par des professionnel-les de l'enfance et des élu-es, face aux réalités du terrain.

Au HCFEA, sont représentées les administrations de l'État, avec un collège de 14 administrations et un collège d'organisations associatives. Nous avons aussi un collège de 14 chercheur-ses de disciplines différentes. La législation a permis de faire de cette instance un lieu de confrontation, pour dégager des états des lieux où s'entrecroisent les regards. Cela ressort dans les rapports que nous publions : la délibération de tous ces regards amène la création de savoirs toujours en questionnement. Notre mission, c'est de dresser des états des lieux, de faire des propositions de politiques publiques pour améliorer la situation des enfants et des adolescent-es, de prendre en compte les inégalités, de considérer les enjeux de bientraitance et les questions éthiques. Cette instance dépend des services de prospective du Premier ministre, parce qu'il faut un regard interministériel. Mais nous avons une autonomie sur nos

thèmes de travail. Lorsqu'on est saisi-es par les ministres, on instruit en autonomie. Dès que les membres du HCFEA ont adopté un avis ou un rapport, il est mis en ligne pour être accessible à tout le monde.

Dans le collège de jeunes, il y a six filles et six garçons de moins de 18 ans, venu-es de partout en France, de situations sociales et de santé très différentes. Ils et elles sont proposé-es par des associations d'éducation populaire comme l'Anacej, la Fédération des pupilles de l'enseignement public, Solidarité laïque, etc. Ces associations sont des liens entre nous, les enfants, leurs écoles, leurs familles. Au début, il y avait la crainte que ce collège de jeunes soit un peu « gadget », mais très vite le travail d'animation par des ateliers a fait son effet. Il s'agit de leur permettre de s'approprier, de façon personnalisée, les supports sur lesquels ils et elles vont être amené-es à se prononcer. Les conditions de réussite sous-entendent de ne pas fonctionner sur un mode binaire, mais triangulaire, avec des espaces intermédiaires, la clé des ajustements nécessaires pour la prise en considération de la parole des enfants et des jeunes. Dans les rapports, leurs propos sont anonymisés, bien sûr. Il nous a fallu protéger les enfants de la presse.

On a eu des moments de vraies négociations, notamment sur des titres de rapports. Par exemple, en 2019, elles et ils voulaient parler de « l'urgence écologique » et, cette fois-là, n'ont pas gagné la partie – mais on a eu tort. Sur le site du HCFEA, vous trouverez un petit fascicule créé avec le collège des enfants, et sur le site de l'Anacej, un petit film qu'ils ont réalisé pour transmettre ce qu'ils font. Le rapport du HCFEA paru en octobre 2024 (*Quelle place pour les enfants dans l'espace public et la nature ? Éducation, santé, environnement*), ce sont deux années de travail. Il s'agissait de renouveler la promesse de bienvenue des enfants dans la société, dans un contexte où beaucoup de jeunes se demandent s'ils et elles vont faire des enfants. Depuis le siècle des Lumières, nous pensions que de la science naîtrait un monde de connaissances et de tolérance. Il y avait une promesse de progrès scientifique qui allait amener la modernité et du droit. En janvier 1990, la France a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). En décembre 2021, au trentenaire de cette ratification, j'ai eu un espoir : dans cette même salle de l'Unesco, plus d'enfants et de jeunes se sont exprimé-es. Le président de la République leur a promis qu'on les écouterait.

Il fallait sortir de la sacralisation de l'enfant, de la vision du petit ange. On est passé à celle de l'enfant qui doit acquérir des connaissances, être performant, dès l'école maternelle. Il y a une surpédagogisation et les enfants sont les réceptacles de cette société pressée, avec un coût humain colossal. Ce rapport devait aussi se demander si nous pouvions renouer le contrat social, face à ce repli sur l'intérieur des enfants et des adultes, ce rapport anxieux au futur. Comment ouvrir à tous les enfants les portes sur la ville, mais aussi les chemins de la nature ? Les expérimentations sont déjà là, avec des projets de tailles différentes mais surtout des inventions de terrain.

L'objectif était aussi de renouer le pacte intergénérationnel : les recommandations convergent toutes vers l'idée d'un « extérieur habité ». Il faut aménager l'extérieur en prenant en considération leurs spécificités (c'est le socle de la doxa du HCFEA). Nous ne travaillons pas seulement sur les financements et les prestations, mais aussi sur l'amélioration de la qualité des lieux qui voient naître les enfants, les accueillent, les soignent, les éduquent et les aident à s'émanciper. Les sphères cognitives, comportementales et sanitaires ne sont pas séparées. Les constats sont sans appel : l'« enfant d'intérieur » ne va pas bien : il y a des problèmes sur la santé liés à la sédentarité, la santé mentale, les socialités.

On s'est aperçus que les enfants sont beaucoup à l'intérieur, sur leurs écrans, mais qu'il y a aussi des enfermements induits par les institutions, à plusieurs niveaux. Une fois sortis de l'école, 84 % des enfants font leurs devoirs le week-end sur des écrans. 83 % des enfants font aussi du sport, mais il y a de grosses inégalités d'accès aux activités physiques. Sans parler des inégalités sur les questions d'habitat, de santé, les situations de handicap, les situations de précarité. On a croisé les enfants vivant dans la rue, constaté la détérioration des aires d'accueil de gens du voyage... On a rappelé dans ce rapport toutes les inégalités de territoire, toutes les lois qui n'étaient pas respectées. En recommandation, on pourrait rappeler : faudrait d'abord commencer par respecter la loi !

La responsabilité sociale des enfants n'est pas assurée. Depuis notre rapport sur les écrans, on attend des changements. Il y a les grandes angoisses qui freinent les sorties des enfants et les adolescent·es, les représentations des dangers de l'espace public : les mauvaises rencontres, la crainte des parents que l'éducation qu'ils prodiguent soit abîmée, l'inconnu malveillant et les grandes peurs. Nous traçons un espace entre les faits et les représentations. Les médias falsifient la réalité. Sur ces grandes peurs, les risques d'enlèvement, de viol... il y a des idées reçues. La prostitution commence autour de 15 ans, à la maison, sur les écrans. La maison ne protège pas de tout ! En novembre 2023, les forces de l'ordre, avec lesquelles nous avons travaillé, ont sorti un rapport intitulé *Améliorer la confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population*. Oui, il y a rupture de confiance. Je vous invite à y jeter un coup d'œil, comme à nos chapitres « Les chemins du dehors, vers une éducation hors les murs » et « C'est possible ». À l'ANDEV, on a confiance en l'éducation des enfants, quand elle est articulée avec la nature et la culture.



Discours de Véronique Brunet, première adjointe au maire de Montpellier

Bonjour à toutes et à tous,

Quelques mots très rapides et très simples pour clôturer ce magnifique congrès de l'ANDEV. Je voulais vous remercier d'être venu-es jusqu'à Montpellier, vous féliciter de votre participation à ce congrès qui nous a toutes et tous fait grandir. Vous féliciter de vos partages, échanges, rencontres, reconnaissance et alliances dans un objectif éducatif d'accompagnement des enfants de nos communes. Tout ceci nous rassemble. Le maire Michaël Delafosse m'a demandé de vous saluer, de vous souhaiter un bon retour chez vous. Il a eu un grand plaisir à vous rencontrer. Mme Fanny Dombre-Coste, qui était première adjointe et adjointe à l'éducation, à laquelle j'ai succédé parce qu'elle a eu la chance d'être élue députée, m'a elle aussi chargée de vous saluer toutes et tous chaleureusement. J'espère que vous avez passé un bon séjour à Montpellier. Permettez-moi de remercier ici en votre présence l'ensemble des équipes du pôle éducation : sa directrice Cristel Arrouet, Marie-France Colin, Sandrine Pontier et toutes ses équipes, et évidemment Emmanuelle Facq, cheville ouvrière de ce congrès.

Le contexte est pour nous tous-tes très incertain, mais cela ne doit pas nous empêcher de nous engager ensemble, d'être solidaires et inspiré-es par les expérimentations innovantes. Ces valeurs de l'ANDEV que vous portez nous obligent, pour accompagner l'engagement réel des enfants et des jeunes dans la vie de la cité. Permettez-moi également de remercier l'ensemble des expert-es et des partenaires qui vous ont accompagné-es tout au long de ce congrès. Avant de vous souhaiter un bon retour et une bonne visite de la ville, je voudrais partager avec vous une phrase de Nelson Mandela que vous connaissez, mais qui m'a beaucoup inspirée dans ma pratique professionnelle et ma fonction d'élue : « *L'éducation est l'arme la plus puissante que nous puissions utiliser pour changer le monde.* » Fort-es de cette conviction, continuons à œuvrer ensemble. Je vous remercie.



Discours de clôture du congrès par Rozenn Merrien, présidente de l'ANDEV

Dans les congrès de l'ANDEV, au-delà de la richesse des échanges, de la convivialité, des moments festifs, nous cherchons collectivement à prendre un recul essentiel, à nous décaler, à interroger nos certitudes pour engager la transformation vers un service public d'éducation plus solidaire, plus juste et plus inclusif, qui trouve son ancrage dans l'animation de dynamiques coopératives avec les enfants et les jeunes.

Sur tous les sujets qui luttent pour plus d'égalité (égalité de genre à Évian, éducation inclusive à Saint-Étienne, réussite éducative et mixité sociale à Strasbourg), l'ANDEV engage le mouvement, suscite le questionnement pour engager cette transformation de notre service public d'éducation. En tant qu'acteur·ices éducatif·ves, nous partageons l'ambition de donner la possibilité de grandir dans une société en mouvement. Dans une société qui puisse donner leur pleine place, leur place légitime aux enfants et aux jeunes.

Comme les équipes du quartier de la Mosson l'ont rappelé, les enfants et les jeunes sont toutes et tous capables, seul·es expert·es de leurs vies d'enfant. L'enfant a droit au présent, au futur, a le droit d'interpeller, de contester l'ordre établi, d'interroger aussi la place des adultes, pour qu'ils et elles écoutent et légitiment leur parole, acceptent le débat et la controverse en tout lieu, sans trahir cette précieuse parole, sans la polluer ni l'interpréter.

À nous, cadres de l'éducation, d'accompagner nos équipes pour que cette reconnaissance de la parole soit vécue chaque jour sur tous nos territoires et en tous lieux : crèches, accueils de loisirs, colonies de vacances, pause

méridienne, accueils de jeunes... Les enfants pourront ainsi faire l'expérience de l'écoute réelle de leur parole individuelle et collective.

À nous de convaincre les élu-es de laisser le temps nécessaire pour que cette parole naisse et grandisse, pour l'accueillir, et donner ainsi du pouvoir d'agir aux enfants, citoyens et citoyennes de plein droit, au bénéfice de toutes et tous.

Et pour continuer à réfléchir, sur le chemin du retour ou ailleurs, une suggestion de lecture d'un court essai, *Pour le droit de vote dès la naissance* de Clémentine Beauvais.

Nous vous remercions de votre active collaboration à ce 32^e congrès de l'ANDEV et remercions tous-tes celles et ceux qui ont œuvré à sa préparation.

Rendez-vous, toujours plus nombreuses et nombreux, à Paris en 2025 !

Bibliographie

TABLES RONDES

■ Table ronde 1 – Participation des enfants et des jeunes dans les politiques publiques : enjeux et bénéfices sociologiques

Amsellem-Mainguy Yaëlle et Lardeux Laurent (dir.), *Jeunesses : d'une crise à l'autre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022

Becquet Valérie et Stuppia Paolo, *Géopolitique de la jeunesse : engagement et (dé)mobilisations*, Paris, Le Cavalier bleu, 2021

Bolotta Giuseppe, Boone Damien, Chicharro Gladys et al. (dir.), *À quelle discipline appartiennent les enfants ? : croisements, échanges et reconfigurations de la recherche autour de l'enfance*, Marseille, Les Éditions la Discussion, 2017

Faisca Élodie, « Accéder, saisir et prendre en compte les expériences des enfants. Conditions, effets et enjeux d'une démarche participative en contexte de confinement », *Criminologie*, vol. 56, n° 1, 2023, p. 385-409, <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2023-v56-n1-crimino07959/1099018ar/>

Goździk-Ormel, Žaneta, « Parole aux jeunes ! » : *manuel sur la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2019

Greissler Élisabeth, Lacroix Isabelle et Morissette Isabelle, « Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté », *Lien social et politiques*, n° 80, 2018, p. 190-209, <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/2018-n80-lsp03532/1044116ar.pdf>

Lacroix Isabelle, *La participation collective des jeunes en protection de l'enfance. Une revue de littérature internationale*, Cahier de la Crévaj, 2016, <https://crevaj.ca/wp-content/uploads/2016/05/Revue-de-littératureLacroix.pdf>

Lacroix Isabelle et Lardeux Laurent, *Jeunes et déjà maires : le prix de l'engagement dans la politique municipale*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2022

Lardeux Laurent, *50 nuances de green : les jeunes activistes dans le(s) mouvement(s) climat*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, 2024

Lardeux Laurent et Tiberj Vincent (dir.), *Génération désenchantées : jeunes et démocratie*, Paris, La Documentation française, 2021

Unicef France, *Enfants et adolescents en souffrance : privations, déficit de protection et rejet social*, rapport, consultation nationale des 6-18 ans, 2024, <https://www.unicef.fr/wp-content/uploads/2024/11/Rapport-de-la-Consultation-nationale-IUNICEF-de-2024.pdf>

■ Table ronde 2 – Évolution de la place des enfants et des jeunes dans l'espace public : entre invisibilisation et ville à hauteur d'enfants

Abbey Camille, « Les enfants de plus en plus confinés à l'intérieur, la faute aux villes ? », France Inter, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/les-enfants-de-plus-en-plus-confinés-a-l-interieur-la-faute-aux-villes-7519619>, 18 octobre 2023

Aucant William, « Voici venu le temps de la ville aux enfants », <https://pourfairemieux.fr/fr/blog/voici-venu-le-temps-de-la-ville-aux-enfants>, 27 mai 2024

Blain Jeffrey, « Le modèle des super-îlots à Barcelone : un exemple de régénération d'une ville », *Géocofluences*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/de-villes-en-metropoles/articles-scientifiques/superilots-barcelone>, février 2024

Lignier Wilfried et Pagis Julie, *L'Enfance de l'ordre : comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Seuil, 2017

Masse Madeleine, « Penser la ville pour les enfants, ce n'est pas mettre plus de toboggans », *Urbanisme en francophonie*, <https://www.enviesdeville.fr/penser-la-ville/villes-pour-les-enfants>, 2023

Masse Madeleine, *Comment penser la place des enfants dans la ville d'aujourd'hui ?*, 3^e sommet de l'Université de la ville de demain, 6 et 7 juillet 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=4T71kTWg3L8>

Paquot Thierry, *Pays de l'enfance*, Saint-Mandé, Terre urbaine, 2022

Paquot Thierry, *Poésies urbaines : de Baudelaire à Grand Corps malade*, Paris, Eterotopia France, 2023

Paquot Thierry, *L'Espace public*, Paris, La Découverte, 2024 (3^e éd.)

Wagnon Sylvain, « Comment repenser la ville à hauteur d'enfants ? », Médiacités, <https://www.mediacites.fr/tribune/national/2024/04/15/comment-repenser-la-ville-a-hauteur-denfants>, 15 avril 2024

■ Table ronde 3 – Quels leviers de progrès dans les postures des acteurs et actrices éducatives pour favoriser une réelle implication des enfants et des jeunes dans les politiques publiques ?

Burret Antoine, *Nos tiers-lieux : défendre les lieux de sociabilité du quotidien*, Limoges, FYP Éditions, 2023

Chevalier Tom et Loncle Patricia (dir.), *Une jeunesse sacrifiée ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2021

Greissler Élisabeth, Lacroix Isabelle et Morissette Isabelle, *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté » : leurs expériences à partir des milieux de vie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2020

Nicolas-Le Strat Pascal, *Faire recherche en commun : chroniques d'une pratique éprouvée*, Rennes, Éditions du Commun, 2024

SYNTHÈSE DES ATELIERS

■ Atelier 1 – Rencontre entre jeunes et adultes autour de l'envie d'agir pour l'environnement

Korczak Janusz, *Le Droit de l'enfant au respect*, suivi de *La Convention des Nations unies relatives aux droits de l'enfant*, traduit et adapté du polonais par Lydia Waleriszak, Paris, Fabert, 2009

Paquot Thierry (dir.), *La Ville récréative : enfants joueurs et écoles buissonnières*, Gollion, Infolio, 2015

■ Atelier 2 – Les cours végétalisées au service de l'implication et de la reconnexion des enfants à la nature

Albouy Vincent et Richard Denis, *Accueillir la faune sauvage au jardin*, Paris, Ulmer, 2021

Ferjou Crystèle, *Enseigner en classe dehors : aux cycles 1, 2 et 3*, Vanves, Hachette Éducation, 2023

Wauquiez Sarah, Barras Nathalie et Henzi Martina, *L'École à ciel ouvert*, Neuchâtel, Les éditions de la Salamandre, 2019

■ Atelier 3 – Les enfants à besoins particuliers acteurs de leur bien-être à l'école

Tran Tu-Anh, *Méditasoins : petites méditations pour grands maux de l'enfant*, Vergèze, Thierry Souccar éditions, 2019

Tran Tu-Anh, *Méditamouv' : 10 méditations en mouvement pour apaiser les émotions de l'enfant*, Vergèze, Thierry Souccar éditions, 2023

■ Atelier 4 – Accueillir la parole des enfants et des jeunes : et si c'était d'abord une histoire d'intelligence des corps ?

Berger-Grosjean Ève, *Retrouver l'intelligence du corps : une urgence dans nos organisations et nos modes de vie*, Malakoff, InterÉditions, 2023 (2^e éd.)

■ Atelier 5 – Gouvernance des conseils municipaux d'enfants et de jeunes : quelle place pour leur parole ?

Harrison Owen, *Pratique du forum ouvert : un outil pour faciliter l'intelligence collective*, traduit de l'anglais par Jean-Denis Lopez sous la direction d'Olivier Piazza, Malakoff, InterÉditions, 2020

Rau Ted J. et Koch-Gonzalez Jerry, *Chaque voix compte : partager le pouvoir avec la sociocratie*, traduit de l'anglais, Sociocracy For All, 2024

■ Atelier 6 – Les enfants acteurs de l'aménagement de l'espace : le design au service des usages

Agence de la transition écologique (Ademe), *Faire la taille : pour des territoires à hauteur d'enfants*, 2024

Paquien Sébastien, « Les méthodes et les acteurs du co-design urbain : quelle place pour l'usager de la ville ? », *Approches théoriques en information-communication*, n° 6, 2023, p. 37-59

■ Atelier 7 – Sport scolaire : un exemple d'inclusion et d'engagement actif des jeunes

Le Yondre François et Sempé Gaëlle, « Les usages du sport auprès des jeunes sous main de justice. Enjeux éducatifs et politiques », *Les Cahiers de la justice*, n° 1, 2024, p. 61-78

Meynaud Frédéric, « Vers une éducation physique et sportive inclusive », *Reliance*, n° 24, 2007, p. 92-97, <https://shs.cairn.info/revue-reliance-2007-2-page-92?lang=fr&ref=doi>

■ Atelier 8 – Éducation non formelle : des jeunes acteurs de leur parcours de vie

Besse Laurent, *Les MJC (1959-1981) : de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008

Besse Laurent, « L'action des maisons des jeunes et de la culture », *Informations sociales*, n° 190, 2015, p. 26-35, <https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-26?lang=fr>

Besse Laurent, « D'autres maisons de la culture ? Les MJC et l'action culturelle au cours des années 1960 », *Politiques de la culture. Carnet de recherche du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2016, <https://chmcc.hypotheses.org/1215>

Boulbès Nathalie, *MJC, un demi-siècle d'histoire : mémoires de la fédération Languedoc-Roussillon*, Marly-le-Roi, Injep, 2003

Mignon Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, 2007

■ Atelier 10 – Baromètre du bien-être : comment évaluer le bien-être des enfants ?

Cailliez Jean-Charles et Carissimo-Marquizeau Delphine, *Le Cactus à roulettes : comment innover par intelligence co-élaborative ?*, Paris, Ellipses, 2021

Cornu Jean-Michel, *Guide de l'animateur : 1 heure par semaine pour animer une communauté*, Limoges, FYP éditions, 2016

Héber-Suffrin Claire et Héber-Suffrin Marc, *Penser, apprendre, agir en réseaux : donner, recevoir, donner aussi... La réciprocité pour réussir*, Lyon, Chronique sociale, 2012

■ Atelier 11 – Balade contée à hauteur d'enfants au quartier de la Mosson

Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *La participation des enfants aux décisions publiques : pourquoi et comment impliquer les enfants ? Vade-mecum*, 2014, https://oejaj.cfwb.be/fileadmin/sites/oejaj/uploads/Hors_PublicationsTravaux/Documents/CIDE/Participation_des_enfants_en_FWB/La_participation_des_enfants_et_des_jeunes_aux_decisions_publicques/VadeMecum_PED_def__1_.pdf

Oppenheim Nicolas et Rivière Clément, « Enfants et quartiers prioritaires. Quelle socialisation résidentielle ? », *Diversité*, n° 193, 2018, p. 27-33, https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2018_num_193_1_4738

■ Atelier 12 – Accompagner l'engagement des enfants et des jeunes pour une implication réelle dans la vie de la cité

Le Gal Jean, entretien avec Véronique Francis, « De l'école à la famille, participation démocratique des enfants et éducation à la citoyenneté », *Revue internationale de l'éducation familiale*, n° 41, 2017, p. 119-124, https://shs.cairn.info/article/RIEF_041_0119?lang=fr&ID_ARTICLE=RIEF_041_0119

Tonucci Francesco, *La Ville des enfants : pour une (r)évolution urbaine*, traduit de l'italien par Caroline Michel, Parenthèses, 2019

■ Atelier 13 – Quand les enfants s'approprient l'espace public : l'aventure collective des terrains d'aventure

Artières & Klo Philippe, Besse-Patin Baptiste, Cadier Rémi et al., « L'aventure de Belle-Beille », *SUD. Volumes critiques*, n° 4, 2020, <https://revue.marseille.archi.fr/laventure-de-belle-beille/>

Besse-Patin Baptiste, Bouillon Florence et Rozenholc-Escobar Caroline, « Faire école dehors ? », *Géographies et culture*, n° 119, 2021, <https://journals.openedition.org/gc/19514>

Guillaud Étienne, *Le travail d'animation dans les terrains d'aventure en France, des années 1970 à nos jours*, Paris, Injep, 2025, <https://injep.fr/wp-content/uploads/2025/01/Rapport-2025-03-Terrains-aventure.pdf>

■ Atelier 14 – Engagement des filles : pour un monde juste qui fait progresser les droits des filles et l'égalité de genre

Alvarez Elvita et Parini Lorena, « Engagement politique et genre : la part du sexe », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 106-121, <https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2005-3-page-106?lang=fr>

Bargel Lucie, « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant-e-s », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 24, n° 3, 2005, p. 36-49, <https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2005-3-page-36?lang=fr>

Femmes : une révolution permanente, *Le Monde diplomatique*-Manière de voir, n° 198, décembre 2024-janvier 2025

■ Atelier 15 – Participation en ruralité : donner la parole et agir ensemble

Amsellem-Mainguy Yaëlle, *Les Filles du coin : vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Sciences Po-Les Presses, 2021

Chevalier Tom, *La Jeunesse dans tous ses états*, Paris, Presses universitaires de France, 2018

Loncle Patricia, « Jeunesse », dans Romain Pasquier, Sébastien Guigner et Alistair Cole (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Sciences Po-Les Presses, 2020, p. 311-315

Parisse Jordan, « Construire des politiques “intégrées” en direction des jeunes. Les enjeux d’une démarche d’expérimentation », *Cahiers de l’action*, n° 54, 2019, p. 15-22, <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2-page-15?lang=fr>



Manifeste

À l'issue de son congrès national 2024 à Montpellier, l'**ANDEV**, dans ce **manifeste**, réaffirme son engagement en faveur d'une réelle participation des enfants et des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques.

Véritable outil de mobilisation pour l'ensemble des acteurs et actrices de l'éducation, nous vous invitons à **vous en saisir, le partager et l'intégrer dans vos réflexions et actions locales !**

L'impression du Manifeste a été rendue possible grâce au soutien de la **CASDEN Banque Populaire**, que nous remercions chaleureusement pour son engagement aux côtés des acteurs et actrices du service public de l'éducation.

POUR l'implication des enfants et des jeunes dans les politiques publiques

A l'issue de son congrès national en 2024 à Montpellier,
l'ANDEV s'engage, dans ce manifeste adressé à l'ensemble
des acteurs et actrices de l'éducation et des citoyennes et citoyens, à :



1 Sortir de l'adulthood

POUR laisser leur pleine
place aux enfants et
aux jeunes



2 Repenser les espaces de décision

POUR ouvrir les
instances participatives
et décisionnelles
à toutes les jeunesse



3 Libérer le pouvoir d'agir

POUR saisir
l'expression
des enfants et
des jeunes



4 Faire des espaces d'éducation de véritables lieux de citoyenneté active



5 Valoriser l'engagement des enfants et des jeunes

POUR multiplier
leur participation



6 Légitimer la coopération entre enfants, jeunes et adultes

COMME démarche éducative
pour une société réellement
inclusive



www.andev.fr



ANDEV

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les partenaires de notre congrès



Actes du congrès national de l'ANDEV

Accompagner l'engagement des enfants et des jeunes pour une implication réelle dans la vie de la cité : une démarche nécessaire au cœur des enjeux sociaux et éducatifs contemporains

HÔTEL DE VILLE DE MONTPELLIER
4, 5 et 6 décembre 2024

Alors même que les enfants et les jeunes manifestent une volonté croissante de s'engager pour l'égalité, la justice ou le climat, leur place dans la vie de la cité reste fragile, souvent marginalisée. Il devient urgent d'interroger nos postures de cadres de l'Éducation, de reconnaître leur expertise d'usage, de valoriser leur pouvoir d'agir.

Ce 32^e congrès de l'ANDEV propose de repenser en profondeur les conditions d'une participation réelle des enfants et des jeunes aux politiques publiques locales.

Au-delà des dispositifs de consultation, comment créer des espaces d'expression authentiques, inclusifs, où leurs aspirations soient véritablement prises en compte ?

Face aux enjeux éducatifs et sociaux contemporains, accompagner l'engagement des jeunes n'est plus une option : c'est une nécessité démocratique et une exigence éthique.

Ces actes en témoignent avec force : construire une cité plus juste, c'est faire toute leur place aux citoyen·nes d'aujourd'hui, quels que soient leur âge ou leur origine.



Éditions WEKA – Pleyad 1 – 39, boulevard Ornano 93288 Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 53 35 17 17 / Fax : 01 53 35 17 01

